

Annexe 8 : Cadre normalisé de présentation de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles

Exercice :

2023

N° FINESS (entité juridique) :

560008575

Organisme gestionnaire :

CCAS Arradon

Statut de l'entité juridique :

Etat & Col.Territ.

Adresse :

6 rue du plessis 56610 Arradon

Téléphone :

297447025

Fax :

Email :

hcharpentier@arradon.fr

Nom et qualité de la personne habilitée à représenter l'organisme gestionnaire :

CHARPENTIER Hélène

Date d'effet du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens :

Etablissements et services relevant du périmètre de l'ERRD

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Date d'autorisation	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	ESSMS relevant du périmètre du CPQM - O/N	CRP soumis à l'obligation d'une présentation équilibrée - O/N
RESIDENCE KERNETH	6 rue du plessis 56610 ARRADON	560009565	EHPAD	2017	56	56	365	Oui	Non

Convention collective majoritaire de travail : Statut public

09 AVR. 2024

GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réalizations Exercice 2022	Budget Exercice 2023				Réalise Exercice 2023		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)
612	Redevances de crédit-bail	0,00 €	7 800,00 €		7 800,00 €	8 310,96 €	510,96 €	6,6%
613	Locations	254 684,86 €	265 500,00 €	-8 000,00 €	257 500,00 €	254 678,52 €	-2 821,48 €	-1,1%
614	Charges locatives et de copropriété	10 307,16 €	9 500,00 €		9 500,00 €	10 932,00 €	1 432,00 €	15,1%
615	Entretien et réparations	30 044,01 €	30 900,00 €	-3 000,00 €	27 900,00 €	27 621,15 €	-278,85 €	-1,0%
616	Primes d'assurances	57 767,06 €	60 750,00 €	7 276,37 €	68 026,37 €	67 945,16 €	-81,21 €	-0,1%
617	Etudes et recherches				0,00 €	6 570,00 €	6 570,00 €	0,0%
618	Divers	3 263,00 €	12 800,00 €	-7 000,00 €	5 800,00 €	5 064,97 €	-735,03 €	-12,7%
623	Information, publications, relations publiques	24,93 €	200,00 €		200,00 €	0,00 €	-200,00 €	-100,0%
627	Services bancaires et assimilés					0,00 €	0,00 €	0,0%
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	21 800,80 €	21 500,00 €		21 500,00 €	16 707,20 €	-4 792,80 €	-22,3%
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	390,24 €	400,00 €		400,00 €	407,92 €	7,92 €	2,0%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs	3 346,44 €	5 185,00 €		5 185,00 €	5 764,32 €	579,32 €	11,2%
653	Contribution versée au groupement hospitalier de territoire				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00 €	1 500,00 €	-1 000,00 €	500,00 €	23,56 €	-476,44 €	-95,3%
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
657	Subventions				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
658	Charges diverses de gestion courante	1,57 €	0,00 €		0,00 €	2,00 €	2,00 €	0,0%
CHARGES FINANCIERES								
66	Charges financières				0,00 €		0,00 €	0,0%
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				0,00 €		0,00 €	0,0%
673	Titres annués (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)				0,00 €		0,00 €	0,0%
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				0,00 €		0,00 €	0,0%
678	Autres charges exceptionnelles				0,00 €		0,00 €	0,0%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS								
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	53 413,00 €	65 000,00 €	3 738,50 €	68 738,50 €	69 460,87 €	722,17 €	1,1%
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir				0,00 €		0,00 €	0,0%
6815	Dotations aux provisions d'exploitation				0,00 €		0,00 €	0,0%
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles				0,00 €		0,00 €	0,0%
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	182,88 €	500,00 €		500,00 €	0,00 €	-500,00 €	-100,0%
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières				0,00 €		0,00 €	0,0%
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations				0,00 €		0,00 €	0,0%
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires				0,00 €		0,00 €	0,0%
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR				0,00 €		0,00 €	0,0%
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations				0,00 €		0,00 €	0,0%
68746	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)				0,00 €		0,00 €	0,0%
68748	Autres dotations aux provisions réglementées				0,00 €		0,00 €	0,0%
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles				0,00 €		0,00 €	0,0%
689	Reports en fonds dédiés (sauf c/6892 et c/6895) (ESSMS privés)				0,00 €		0,00 €	0,0%
68921	Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)				0,00 €		0,00 €	0,0%
68922	Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)				0,00 €		0,00 €	0,0%
6895	Reports en fonds dédiés sur contribution financière d'autres organismes (ESSMS privés)				0,00 €		0,00 €	0,0%
TOTAL GROUPE III		435 025,75 €	481 535,00 €	-7 985,13 €	473 549,87 €	473 488,43 €	-61,44 €	0,0%
TOTAL DES CHARGES		3 011 516,79 €	3 044 442,23 €	234 220,76 €	3 278 662,99 €	3 256 922,28 €	-21 740,71 €	-0,7%
EXCEDENT REALISE		804,34 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL/ANNEXE		3 012 321,13 €	3 044 442,23 €	234 220,76 €	3 278 662,99 €	3 256 922,28 €	-21 740,71 €	-0,7%

Présentation des produits :

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Réalisations Exercice 2022	Budget Exercice 2023				Réalise Exercice 2023			
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/7312132)				0,00 €		0,00 €	0,0%	
731224/	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF				0,00 €		0,00 €	0,0%	
7312132	Produits à la charge de l'Etat				0,00 €		0,00 €	0,0%	
732	Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres que c/733222)				0,00 €		0,00 €	0,0%	
733	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF				0,00 €		0,00 €	0,0%	
733222	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)				0,00 €		0,00 €	0,0%	
734	Produits des EHPAD à la charge de l'assurance maladie	1 168 585,96 €			1 255 394,30 €	1 245 960,25 €	-9 434,05 €	-0,8%	
7351	Produits des EHPAD à la charge du département	1 200 049,51 €		55 344,79 €	1 255 394,30 €	1 245 960,25 €	-9 434,05 €	-0,8%	
7352	Produits des EHPAD à la charge de l'usager	252 854,47 €		55 220,42 €	299 675,93 €	298 329,08 €	-1 346,85 €	-0,4%	
7353	Produits des EHPAD à la charge de l'usager	1 318 245,67 €		-36 565,19 €	1 338 804,79 €	1 352 005,92 €	13 201,13 €	1,0%	
7358	Produits des EHPAD à la charge d'autres financeurs	4 800,00 €		-10 100,00 €	0,00 €	8 902,00 €	8 902,00 €	0,0%	
738	Produits à la charge d'autres financeurs				0,00 €		0,00 €	0,0%	
TOTAL GROUPE I		2 744 486,10 €	0,00 €	63 900,02 €	2 893 875,02 €	2 905 197,25 €	11 322,23 €	0,4%	

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réalisations Exercice 2022	Budget Exercice 2023				Réalise Exercice 2023			
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
70	Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous: c/70821, 70822 et 70823)	103 246,64 €		-13 400,00 €	79 510,00 €	79 020,29 €	-489,71 €	-0,6%	
70821	Forfaits journaliers				0,00 €		0,00 €	0,0%	
70822	Participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L. 242-4 du CASF				0,00 €		0,00 €	0,0%	
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT				0,00 €		0,00 €	0,0%	
71	Production stockée				0,00 €		0,00 €	0,0%	
72	Production immobilisée	9 977,63 €			0,00 €		0,00 €	0,0%	
74	Subventions d'exploitation et participations	436,00 €			15 000,00 €	11 745,15 €	-3 254,85 €	-21,7%	
75	Autres produits de gestion courante	1 300,00 €		-783,97 €	516,03 €	1 458,03 €	942,00 €	182,5%	
603	Variation des stocks (en recettes)	27 500,00 €		21 829,65 €	49 329,65 €	48 529,02 €	-800,63 €	-1,6%	
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats				0,00 €		0,00 €	0,0%	
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs				0,00 €		0,00 €	0,0%	
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs				0,00 €		0,00 €	0,0%	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	79 250,01 €		30 042,77 €	80 000,00 €	69 505,20 €	-10 494,80 €	-13,1%	
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical				0,00 €		0,00 €	0,0%	
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées				0,00 €		0,00 €	0,0%	
6459/	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales	6 880,51 €			7 500,00 €	2 200,83 €	-5 299,17 €	-70,7%	
6979	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité				0,00 €		0,00 €	0,0%	
6489	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors ESSMS publics)				0,00 €		0,00 €	0,0%	
6611									
TOTAL GROUPE II		232 311,55 €	0,00 €	37 688,45 €	231 855,68 €	212 458,52 €	-19 397,16 €	-8,4%	

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

	Réalizations Exercice 2022	Budget Exercice 2023				Réalise Exercice 2023		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)
Produits financiers					0,00 €		0,00 €	0,0%

PRODUITS EXCEPTIONNELS

771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	510,00 €			0,00 €	13 601,16 €	13 601,16 €	0,0%
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance	29 716,52 €			0,00 €	461,43 €	461,43 €	0,0%
775	Produits des cessions d'éléments d'actif				0,00 €		0,00 €	0,0%
777	Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	0,00 €	15 000,00 €		15 000,00 €	1 426,00 €	-13 574,00 €	-90,5%
778	Autres produits exceptionnels (autres que c/7781)	0,00 €		15 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €	-15 000,00 €	-100,0%
7781	Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat				0,00 €		0,00 €	0,0%

AUTRES PRODUITS

7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles				0,00 €		0,00 €	0,0%
7815	Reprises sur provisions d'exploitation				0,00 €		0,00 €	0,0%
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles				0,00 €		0,00 €	0,0%
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants				0,00 €		0,00 €	0,0%
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)				0,00 €		0,00 €	0,0%
7825	Reprises sur amortissements dérogatoires				0,00 €		0,00 €	0,0%
78741	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement				0,00 €		0,00 €	0,0%
78742	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	5 296,96 €	5 300,00 €		5 300,00 €	2 296,96 €	-3 003,04 €	-56,7%
78746	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)				0,00 €		0,00 €	0,0%
78748	Autres reprises sur provisions réglementées				0,00 €		0,00 €	0,0%
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles				0,00 €		0,00 €	0,0%
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/7892 et c/7895) (ESSMS privés)				0,00 €		0,00 €	0,0%
78921	Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)				0,00 €		0,00 €	0,0%
78922	Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)				0,00 €		0,00 €	0,0%
7895	Utilisations des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes (ESSMS privés)				0,00 €		0,00 €	0,0%
79	Transferts de charges				0,00 €		0,00 €	0,0%

TOTAL GROUPE III	35 523,48 €	20 300,00 €	0,00 €	15 000,00 €	35 300,00 €	17 785,55 €	-17 514,45 €	-49,6%
------------------	-------------	-------------	--------	-------------	-------------	-------------	--------------	--------

TOTAL DES PRODUITS	3 012 321,13 €	3 044 442,23 €	0,00 €	116 588,47 €	3 161 030,70 €	3 135 441,32 €	-25 589,38 €	-0,8%
--------------------	----------------	----------------	--------	--------------	----------------	----------------	--------------	-------

DEFICIT REALISE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	117 632,29 €	117 632,29 €	121 480,96 €	3 848,67 €	3,3%
-----------------	--------	--------	--------	--------------	--------------	--------------	------------	------

TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL/ANNEXE	3 012 321,13 €	3 044 442,23 €	0,00 €	234 220,76 €	3 278 662,99 €	3 256 922,28 €	-21 740,71 €	-0,7%
--	----------------	----------------	--------	--------------	----------------	----------------	--------------	-------

Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)					0,00 €		0,00 €	0,0%
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)					0,00 €		0,00 €	0,0%

Ratios	Réalizations Exercice 2022	Budget Exercice 2023				Réalise Exercice 2023		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires	Réalisations	Ecart réalisations /	Ecart réalisations /
Marge brute d'exploitation	18 876,74 €				-83 693,79 €	-63 805,84 €		
Produits courants d'exploitation (comptes 70 à 75 - c/709 et c/713)	2 890 667,13 €				3 038 230,70 €	3 045 949,74 €		
Taux de marge brute	0,65%				-2,75%	-2,29%		
Résultat net	804,34 €				-117 632,29 €	-121 480,96 €		
Produits comptes classe 7 - c/709 et c/713	2 926 190,61 €				3 073 530,70 €	3 063 735,29 €		
Taux de résultat	0,03%				-3,83%	-3,97%		

Synthese des comptes de résultat

FINESS ET	560009565
Raison sociale	RESIDENCE KERNETH

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (REALISATIONS EXERCICE 2023)

	CHARGES		PRODUITS	
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	519 400,00 €	497 987,10 €	2 893 875,02 €	2 905 197,25 €
Groupe II : charges afférentes au personnel	2 285 713,12 €	2 285 446,75 €	231 855,68 €	212 458,52 €
Groupe III : charges afférentes à la structure	473 549,87 €	473 488,43 €	35 300,00 €	17 785,55 €
TOTAL DES CHARGES	3 278 662,99 €	3 256 922,28 €	3 161 030,70 €	3 135 441,32 €
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	117 632,29 €	121 480,96 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	3 278 662,99 €	3 256 922,28 €	3 278 662,99 €	3 256 922,28 €

FINESS ET	
Raison sociale	

COMPTE DE RESULTAT ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (REALISATIONS EXERCICE 2023)

	CHARGES		PRODUITS	
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	- €	- €	- €	- €
Groupe II : charges afférentes au personnel	- €	- €	- €	- €
Groupe III : charges afférentes à la structure	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES CHARGES	- €	- €	- €	- €
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	- €	- €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	- €	- €	- €	- €

COMPTE DE RESULTAT ANNEXE - ESMS SOUMIS A OBLIGATION D'EQUILIBRE STRICT (REALISATIONS EXERCICE 2023)

	CHARGES		PRODUITS	
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	- €	- €	- €	- €
Groupe II : charges afférentes au personnel	- €	- €	- €	- €
Groupe III : charges afférentes à la structure	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES CHARGES	- €	- €	- €	- €
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	- €	- €
Déficit antérieur du compte de résultat reporté (002)	- €	- €	- €	- €
Amortissements comptables excédentaires différés (005)	- €	- €	- €	- €
TOTAL GENERAL	- €	- €	- €	- €

PREFECTURE DU MORBIHAN
REÇU LE

09 AVR. 2024

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRP + CRA) - EXERCICE 2023

	CHARGES		PRODUITS	
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	519 400,00 €	497 987,10 €	2 893 875,02 €	2 905 197,25 €
Groupe II : charges afférentes au personnel	2 285 713,12 €	2 285 446,75 €	231 855,88 €	212 458,52 €
Groupe III : charges afférentes à la structure	473 549,87 €	473 488,43 €	35 300,00 €	17 785,55 €
TOTAL DES CHARGES	3 278 662,99 €	3 256 922,28 €	3 161 030,70 €	3 135 441,32 €
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	117 632,29 €	121 480,96 €
TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT	3 278 662,99 €	3 256 922,28 €	3 278 662,99 €	3 256 922,28 €

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF - EXERCICE 2023

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT) (1)	- €	- €	117 632,29 €	121 480,96 €	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	- €	- €	- €	- €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	69 238,50 €	69 460,67 €	15 000,00 €	1 426,00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reprises en fonds dédiés (ESSMS privés)	- €	- €	5 300,00 €	2 296,96 €	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
SOUS-TOTAL 1	69 238,50 €	69 460,67 €	137 932,29 €	125 203,92 €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	- €	- €	68 693,79 €	55 743,25 €	SOUS-TOTAL 2
Taux de CAF en pourcentage des produits	0,00%	0,00%	2,17%	1,78%	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
					Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT (TF) - EXERCICE 2023

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	68 693,79 €	55 743,25 €	- €	- €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières	11 500,00 €	8 637,39 €	39 000,00 €	19 027,85 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	54 500,00 €	26 818,34 €	8 000,00 €	5 147,07 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106) et subventions d'investissement
Autres emplois	- €	- €	- €	- €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	134 693,79 €	91 198,98 €	47 000,00 €	24 174,92 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	- €	- €	87 693,79 €	67 024,06 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	134 693,79 €	91 198,98 €	134 693,79 €	91 198,98 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2023 (3)

	PREVUS	REALISES	PREVUS	REALISES	
Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)	- €	- €	- €	- €	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG) - EXERCICE 2023

	PREVU	REALISE
FRNG au 1er janvier 2023	677 262,03 €	677 262,03 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TF, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	87 693,79 €	67 024,06 €
FRNG au 31 décembre 2023	589 568,24 €	610 237,97 €

Cadre ERRD synthétique (suite)

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) - EXERCICE 2023

	PREVU	REALISE
BFR au 1er janvier 2023	37 099,89 €	37 099,89 €
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	-	140 548,06 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	-	41 494,60 €
BFR (ou EFE signe "-") au 31 décembre 2023	37 099,89 €	61 953,57 €

TRESORERIE - EXERCICE 2023

	PREVU	REALISE
Trésorerie au 1er janvier 2023	714 361,92 €	714 361,92 €
Variation de trésorerie de la période	87 693,79 €	168 077,52 €
Trésorerie au 31 décembre 2023	626 668,13 €	548 284,40 €

Contrôle de la variation de trésorerie entre ERRD synthétique et bilan financier

Ecart de :
0,00 €

(1) Hors report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différés (ligne 005)
(2) Y compris participations et créances attachées à des participations
(3) ESSMS privés uniquement

Tableau de financement

N° de comptes	Ressources Libellés	Réalizations Exercice 2022	Budget Exercice 2023				Réalisé Exercice 2023			
			Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
	Capacité d'autofinancement	49 103,26 €	45 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	
	<i>Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :</i>									
10	Apport, dotations et réserves (ESSMS publics) / Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - (sauf compte 106)	14 352,00 €	8 000,00 €			8 000,00 €	5 147,07 €	-2 852,93 €	-35,66%	
13	Subventions d'investissement (sauf 139)	2 852,66 €				0,00 €		0,00 €	0,00%	
	<i>Titre 2 : Augmentation des dettes financières :</i>									
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf compte 165 ⁽¹⁾)	11 115,54 €	39 000,00 €			39 000,00 €	19 027,85 €	-19 972,15 €	-51,21%	
165	Dépôts et cautionnements reçus ⁽¹⁾					0,00 €		0,00 €	0,00%	
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) ⁽¹⁾					0,00 €		0,00 €	0,00%	
	<i>Titre 3 : Autres ressources :</i>									
17	Dettes rattachées à des participations ⁽¹⁾					0,00 €		0,00 €	0,00%	
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2769)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	
775	Produits des cessions d'éléments d'actif					0,00 €		0,00 €	0,00%	
070	Annulations de mandats sur exercices clos ⁽²⁾	77 423,46 €	92 200,00 €	0,00 €	0,00 €	47 000,00 €	24 174,92 €	-22 825,08 €	-48,56%	
	TOTAL DES RESSOURCES	2 760,83 €	0,00 €	0,00 €	113 893,79 €	87 693,79 €	67 024,06 €	-20 669,73 €	-23,57%	
	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	80 184,29 €	92 200,00 €	0,00 €	113 893,79 €	134 693,79 €	91 198,99 €	-43 494,81 €	-32,29%	
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT									

N° de comptes	Emplois Libellés	Réalizations Exercice 2022	Budget Exercice 2023				Réalisé Exercice 2023			
			Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
	Insuffisance d'autofinancement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	113 893,79 €	68 693,79 €	55 743,25 €	-12 950,54 €	-18,85%	
	Fonds propres et réserves - Réduction - (sauf compte 106) ⁽¹⁾					0,00 €		0,00 €	0,00%	
	<i>Titre 1 : Remboursement des dettes financières :</i>									
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 ⁽¹⁾)	8 117,67 €	7 000,00 €		4 500,00 €	11 500,00 €	8 637,39 €	-2 862,61 €	-24,89%	
165	Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) ⁽¹⁾					0,00 €		0,00 €	0,00%	
17	Dettes rattachées à des participations ⁽¹⁾					0,00 €		0,00 €	0,00%	
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) ⁽¹⁾					0,00 €		0,00 €	0,00%	
	<i>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</i>									
20	Immobilisations incorporelles	28 403,97 €	5 000,00 €			5 000,00 €	3 498,24 €	-1 501,76 €	-30,04%	
21	Immobilisations corporelles	43 662,65 €	54 000,00 €	0,00 €	-4 500,00 €	49 500,00 €	23 320,10 €	-26 179,90 €	-52,89%	
	- dont terrains					0,00 €		0,00 €	0,00%	
	- dont agencements de terrains					0,00 €		0,00 €	0,00%	
	- dont constructions	9 977,63 €	12 000,00 €			12 000,00 €	13 653,77 €	1 653,77 €	13,78%	
	- dont installations techniques, matériel et outillage	21 190,43 €	24 000,00 €			19 500,00 €	4 629,25 €	-14 870,75 €	-76,26%	
	- dont autres immobilisations corporelles	12 494,59 €	18 000,00 €		-4 500,00 €	18 000,00 €	5 037,08 €	-12 962,92 €	-72,02%	
23	Immobilisations en cours					0,00 €		0,00 €	0,00%	
26	Participations et créances rattachées à des participations					0,00 €		0,00 €	0,00%	
27	Autres immobilisations financières (sauf 2769)					0,00 €		0,00 €	0,00%	
	<i>Titres 3 : Autres emplois :</i>									
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)					0,00 €		0,00 €	0,00%	
071	Annulation de titres sur exercices clos ⁽²⁾	80 184,29 €	66 000,00 €	0,00 €	113 893,79 €	134 693,79 €	91 198,99 €	-43 494,81 €	-32,29%	
	TOTAL DES EMPLOIS	0,00 €	26 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	
	APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	80 184,29 €	92 200,00 €	0,00 €	113 893,79 €	134 693,79 €	91 198,99 €	-43 494,81 €	-32,29%	
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT									

(1) ESSMS privés seulement

(2) ESSMS publics seulement

Tableau de détermination et d'affectation de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Comptes	Prévisions	Réalisations	Ecart réalisations/ prévisions (€)	Ecart réalisations/ prévisions (%)
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT ou DEFICIT) (1)					
+ Flux internes (charges)					
+ Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	c/675	- €	121 480,96 €	-	3,27%
+ Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	c/6811	69 238,50 €	69 460,67 €	222,17 €	0,32%
F + Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations et dotations aux amortissements dérogatoires	c/68742, c/68725	- €	- €	- €	0,00%
R + Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/6812, c/6816, c/6871, c/68746, c/68748	- €	- €	- €	0,00%
+ Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/68921	- €	- €	- €	0,00%
+ Dotations aux provisions d'exploitation	c/6815	- €	- €	- €	0,00%
+ Dotations aux provisions de couverture du BFR	c/68741	- €	- €	- €	0,00%
F + Dotations aux dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/6817	500,00 €	- €	500,00 €	-100,00%
R + Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	c/686, c/6876	- €	- €	- €	0,00%
+ Reports en fonds dédiés (ESSMS privés) sauf c/68921	c/688 (hors c/68921)	- €	- €	- €	0,00%
- Flux internes (produits)					
- Produits des cessions d'éléments d'actif	c/775	20 300,00 €	3 722,96 €	16 577,04 €	-81,66%
- Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	c/777	15 000,00 €	1 426,00 €	13 574,00 €	-90,49%
F - Reprises sur provisions pour renouvellement des immobilisations et reprises sur amortissements dérogatoires	c/78742, c/78725	5 300,00 €	2 296,96 €	3 003,04 €	-56,66%
R - Autres reprises sur amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/7811, c/7816, c/78746, c/78748	- €	- €	- €	0,00%
- Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (ESSMS privés)	c/7781	- €	- €	- €	0,00%
- Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/78921	- €	- €	- €	0,00%
- Reprises sur provisions d'exploitation	c/7815	- €	- €	- €	0,00%
F - Reprises sur provisions de couverture du BFR	c/78741	- €	- €	- €	0,00%
R - Reprises sur dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/7817	- €	- €	- €	0,00%
- Autres reprises sur dépréciations et provisions	c/786, c/7876	- €	- €	- €	0,00%
- Utilisations de fonds reportés et de fonds dédiés (ESSMS privés) sauf c/78921	c/788 (hors c/78921)	- €	- €	- €	0,00%
CAPACITE OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (CAF ou IAF)					
Dont montant affectant le FRI		68 693,79 €	55 743,25 €	12 950,54 €	-18,85%
Dont montant affectant le FRE		48 438,50 €	65 737,71 €	17 299,21 €	35,71%
		- 117 132,29 €	- 121 480,96 €	- 4 348,67 €	3,71%

(1) : Montant précédé du signe "-" pour un déficit

Bilan financier - Détermination du fonds de roulement au 31 décembre 2023

BIENS		2022	2023	FINANCEMENTS		2022	2023
Biens stables Immobilisations incorporelles brutes Immobilisations corporelles brutes - Terrains - Agencements de terrain - Constructions - Installations techniques, matériel et outillage - Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles et incorporelles en cours Immobilisations en cours - Part investissement PPP (1)		67 548,81 € 630 817,96 €	62 311,71 € 649 806,15 €	Financements stables Apports, dotations, réserves et fonds propres Excédents affectés à l'investissement Subventions d'investissement Réserve de compensation des charges d'amortissement Provisions pour renouvellement des immobilisations Fonds dédiés à l'investissement (2) Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif Emprunts et dettes assimilées (à plus d'un an à l'origine) Dépôts et cautionnements reçus Amortissements des immobilisations corporelles - Agencements de terrain - Constructions - Installations techniques, matériel et outillage - Autres immobilisations corporelles Amortissement des immobilisations incorporelles Dépenses refusées par l'autorité de tarification (2) (5) Dépréciation des immobilisations Autres (6) Compte de liaison investissement (2) (7)		150 902,77 € 245 365,57 € 2 852,66 € 0,00 € 47 393,09 €	156 049,84 € 245 365,57 € 1 426,66 € 0,00 € 45 096,12 €
		60 103,78 € 223 227,48 € 347 486,70 €	71 848,93 € 227 408,46 € 350 548,76 €		31 970,98 € 359 555,46 € 13 237,47 € 126 382,75 € 219 935,24 € 21 635,30 €	42 361,44 € 406 775,99 € 20 769,27 € 143 328,77 € 242 677,95 € 30 808,19 €	
Compte de liaison trésorerie (stable) (2)				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			
				Compte de liaison trésorerie (stable			

(1) : PPP = partenariat public privé
(2) : ESSMS privés seulement
(3) : Sous contrôle de tiers financeurs
(4) : ESSMS publics seulement
(5) : Montant précédé du signe "-"
(6) : Dont résultats non contrôlés par des tiers financeurs
(7) : Pour les ESSMS publics, ESSMS rattachés à une collectivité territoriale, un CCAS ou un CIAS seulement

4 Contrôle entre TOTAL BIENS et TOTAL FINANCEMENTS →

N-1	N
Ok	Ok

Ratios d'analyse financière

Données complémentaires au tableau "FDR" nécessaires au calcul des ratios	2022	2023
Montant cumulé des emprunts en fin d'année (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) (1)	0,00 €	0,00 €
Montant cumulé des financements stables du FRI en fin d'année (hors amortissements)	478 485,06 €	490 299,63 €
Marge brute d'exploitation (comptes 70 à 75 - comptes 60 à 65)	18 876,74 €	-69 805,84 €
Capacité d'autofinancement (ou insuffisance d'autofinancement)	49 103,26 €	-55 743,25 €
Total des charges	2 925 386,27 €	3 185 216,25 €
Dont achats stockés et variation des stocks	0,00 €	0,00 €
Dont charges des comptes 60 à 62	949 344,51 €	990 470,97 €
Dont charges des comptes 63 et 645 à 647	591 830,33 €	654 940,21 €
Dont charges non décaissables (2)	53 595,88 €	69 460,67 €
Produits de la tarification	2 744 486,10 €	2 905 197,25 €
Produits du compte 70	103 246,64 €	79 020,29 €
Produits courants d'exploitation (comptes 70 à 75 - c/ 709 et c/713)	2 890 667,13 €	3 045 949,74 €
Produits d'exploitation (total classe 7 sauf c/76, c/77, c/786 et c/787 - c/709 et c/713)	2 890 667,13 €	3 045 949,74 €
Produits classe 7 (sauf c/775, c/777, c/7781 et c/78) - c/709 et c/713	2 920 893,65 €	3 060 012,33 €
Solde débiteur comptes 41	139 944,51 €	89 648,08 €

(1) : Montant et calcul des ratios afférents à affiner si nécessaire dans le rapport financier.

(2) : Par défaut comptes 673, 675 et 68, à compléter le cas échéant.

Thèmes & intitulés (valeurs indicatives)	Mode de calcul	Valeur de l'indicateur pour 2022	Valeur de l'indicateur pour 2023
1. Endettement à moyen et long terme			
1.1. Indépendance financière (<50%)	$\frac{\text{Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169)} \times 100}{\text{Financements stables du FRI (hors amortissements cumulés)}}$	0,00%	0,00%
1.2. Apurement de la dette (>2)	$\frac{\text{Immobilisations nettes amortissables}}{\text{Dettes financières à moyen et long terme}}$	0,00	0,00
1.3. Durée apparente de la dette	$\frac{\text{Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169)}}{\text{CAF}}$	0,00	0,00
2. Patrimoine immobilier			
2.1. Vétusté des immobilisations (1)			
Construction	$\frac{\text{Solde créditeur des comptes 28}}{\text{Solde débiteur des comptes 21 correspondants}}$	0,22	0,29
Installations techniques, matériel et outillage		0,57	0,63
Autres immobilisations corporelles		0,63	0,69
3. Equilibres du bilan			
3.1.a. Fonds de roulement en jours d'exploitation			
Fonds de roulement d'investissement (FRI)	$\frac{\text{FRI ou FRE ou FRNG} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	20,50	25,28
Fonds de roulement d'exploitation (FRE)		65,58	46,21
Fonds de roulement net global (FRNG)		86,08	71,49
3.1.b. Besoin en fonds de roulement en jours d'exploitation	$\frac{\text{BFR} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	-4,72	7,26
3.1.c. Trésorerie en jours d'exploitation	$\frac{\text{Trésorerie} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	90,79	64,23
3.2. Réserve de couverture du BFR en jours d'exploitation	$\frac{\text{Solde des comptes 141 et 10685} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	14,30	13,18
4. Rotation des postes d'exploitation en jours			
4.1. Stocks (10-20 j.)	$\frac{[\text{Stocks (solde débiteur classe 3)}] \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des consommations (comptes 601 à 603)}}$	0,00	0,00
4.2. Créances (< 30 j.)	$\frac{(\text{Solde débiteur comptes 41}) \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des produits (comptes 70 et 73)}}$	17,94	10,96
4.3. Dettes fournisseurs (< 45 j.)	$\frac{(\text{Solde créditeur comptes 401}) \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des charges (comptes 60 à 62) (2)}}$	63,91	20,32
4.4. Dettes sociales et dettes fiscales	$\frac{(\text{Solde créditeur comptes 43 et 44}) \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des charges (comptes 63 et 645 à 647)}}$	3,64	5,48
5. Autres			
5.1 Taux de CAF (5 à 10%)	$\frac{\text{CAF} \times 100}{\text{Total classe 7 (sauf c/775, c/777, c/7781 et c/78) - c/709 et c/713}}$	1,68%	-1,82%
5.2 Taux de réserve de compensation des déficits	$\frac{\text{Réserve de compensation des déficits (c/10686 ou c/106856)} \times 100}{\text{Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/786 et c/787) - c/709 et c/713}}$	13,45%	12,77%
5.3 Taux de marge brute	$\frac{(\text{Comptes 70 à 75 - comptes 60 à 65}) \times 100}{\text{Comptes 70 à 75 - c/ 709 et c/713}}$	0,65%	-2,29%

(1) Hors comptes 23

(2) Hors comptes 709 et 713 inscrits dans les charges du groupe I

Tableau de répartition des charges communes et opérations faites en commun

N° de compte	Libellé	Montant total du compte (1)	Clé de répartition (nature)	Activités/ESSMS relevant du périmètre du CPOM (2)								Budgets hors périmètre du CPOM (synthèse) (3)	
				CRP		CRA 1		CRA...					
				%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant		
				Montant									
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%		0%		0%		0%	
				0%		0%							

[illegible]

Tableau des provisions et des dépréciations



Compte de résultat concerné	Compte d'imputation	Objet de la provision, dépréciation ou fonds dédiés	Montants au début de l'exercice (1)	Dotations de l'exercice (2)	Reprises de l'exercice (3)	Montant à la fin de l'exercice (4)=(1)+(2)-(3)
-----------------------------	---------------------	---	--	--------------------------------	-------------------------------	---



Provisions réglementées (comptes 14)			44 393,08 €	0,00 €	2 296,96 €	42 096,12 €
provisions pr renouvellement des immos		142 groupe électrogène	44 393,08 €		2 296,96 €	42 096,12 €



Provisions pour risques et charges (comptes 15)			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
						0,00 €

Dépréciations (comptes 29, 39, 49 59)



Dépréciation des immobilisations			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
						0,00 €



Dépréciation des stocks et en-cours			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
						0,00 €



Dépréciation des comptes de tiers	6817		418,44 €	0,00 €	0,00 €	418,44 €
dépréciation créances résidents	6817	491	410,66 €	0,00 €		410,66 €
		496	7,78 €	0,00 €		7,78 €



Dépréciation des comptes financiers			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
						0,00 €



Fonds dédiés			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
						0,00 €

Tableau des subventions d'investissement à caractère transférable (affectées à des biens non renouvelables)

Compte de résultat concerné	Organisme attributaire	Compte d'imputation	Montants initiaux (1)	Reprises déjà effectuées (au 31 déc. 2022) (2)	Solde des subventions au 1er janv. 2023 (1)-(2) = (3)	Montant perçus au cours de l'exercice 2023 (4)	Reprises effectuées au titre de l'exercice 2023 (5)	Solde des subventions au 31 déc. 2023 (3)+(4)-(5)
-----------------------------	------------------------	---------------------	--------------------------	---	--	---	--	--



Comptes 13			2 852,66 €	1 426,66 €	1 426,00 €	1 426,66 €	1 426,00 €	1 426,66 €
subventions d'investissement	777 département	1312	2 852,66 €	1 426,66 €	1 426,00 €	1 426,66 €	1 426,00 €	1 426,66 €

1. Détermination et affectation des résultats :

(Tableau à dimensionner en fonction du nombre et de la nature des ESSMS)

	N° de compte	Compte	Total
	12	Excédent Déficit (sans signe "-")	0,00 € 121 480,96 €

Report à nouveau des exercices antérieurs ⁽¹⁾

Comptes de report à nouveau des exercices antérieurs	110 119	Report à nouveau (solde créditeur) Report à nouveau (solde débiteur) (sans signe "-")	14 156,75 € 0,00 €
--	------------	--	-----------------------

A. RESULTAT A AFFECTER (précédé du signe "-" pour un déficit)	(Résultat administratif)	-107 324,21 €
---	--------------------------	---------------

Affectation du résultat administratif

Affectations en report à nouveau	110	Report à nouveau (solde créditeur)	
	119	Report à nouveau (solde débiteur) (sans signe "-")	0,00 €
	10682	Réserves affectées à l'investissement	0,00 €
	10685	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)	0,00 €
Affectation en réserves	10686 ⁽²⁾	Réserves de compensation des déficits	-107 324,21 €
		Affectation en réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €
	10687	Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement (montant précédé du signe "-")	0,00 €
B - TOTAL DES AFFECTATIONS DE RESULTAT (égal à A)			-107 324,21 €
		Affectation complète (zone de contrôle)	Ok

2. Suivi des dépenses rejetées par l'autorité de tarification en application des articles L. 313-14-2 et R. 314-236 du CASF

Dépenses rejetées sur l'exercice par l'autorité de tarification (seront portées en diminution du tarif N+1 ou N+2)	0,00 €
Rappel du montant cumulé des dépenses rejetées à la clôture de l'exercice précédent	0,00 €

(1) CRP soumis à un équilibre strict uniquement, en application notamment des articles R. 314-106 du CASF (dotations globales de financement) et R. 314-113 du CASF (prix de journée).

(2) : Précédé du signe "-" en cas de reprise sur ces réserves

III- Suivi de l'affectation des résultats des ESSMS publics sur le périmètre de l'ERRD

N° de compte	Compte	Solde du compte au 31 décembre 2023 (incluant l'affectation des résultats 2022)	Mouvements au titre de l'exercice 2023 (affectés en 2024)	Solde du compte au 31 décembre 2024 (incluant l'affectation des résultats 2023)
10682	Réserves affectées à l'investissement	245 365,57 €	0,00 €	245 365,57 €
10685	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)	112 512,22 €	0,00 €	112 512,22 €
10686	Compensation des déficits d'exploitation	388 865,57 €	-107 324,21 €	281 541,36 €
10687	Compensation des charges d'amortissement			0,00 €
110	Report à nouveau (solde créditeur)	14 156,75 €	-14 156,75 €	0,00 €
119	Report à nouveau (solde débiteur)			0,00 €

Raison sociale :	EHPAD KERNETH
FINISS ET :	560009565

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	56	dont UHR	0	dont PASA	12	HT	AJ
----	----	----------	---	-----------	----	----	----

Au 30 juin 2022	Au 30 juin 2023
Nombre de points GIR	
Nombre de personnes gérées	
Valeur départementale du point GIR	737,00
GMP	
PMP	
GMPS	

ANNEXE 9A - ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS MENTIONNES AUX I ET II DE L'ARTICLE L. 313-12 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ET DES ACCUEILS DE JOUR AUTONOMES MENTIONNES AU 6° DU I DE L'ARTICLE L. 312-1 DU MEME CODE

L'Activité relative aux places d'hébergement permanent des EHPAD (dont PUV bénéficiant d'une tarification ternaire)

Groupes Iso-ressources	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité					Taux d'occupation 2023 (5)			Ecart Activité 2023 (réelle) / 2022 (réelle)			Ecart Activité 2023 (réelle) / 2023 (prévu)		
	2020	2021	2022	2023 (prévu)	2023 (réel)	2020	2021	2022	Moyenne des 3 derniers exercices	2023 (prévu)	2023 (réel)	2023 (prévu)	2023 (réel)	En nombre de journées	En pourcentage	En pourcentage	En nombre de journées	En pourcentage	En pourcentage
Décompte de l'activité "réelle" (correspondant, pour la partie "Nombre de journées effectives des résidents")	12	13	9	7	9	4 479	4 949	4 529	4 552	2 619	2 918	2 918	2 918	1 611	14,28%	-35,57%	289	11,42%	11,42%
Résidents classés en GIR 1	9	16	22	22	20	3 208	5 292	7 949	5 483	8 116	7 139	7 139	7 139	810	34,93%	-10,19%	977	-12,04%	-12,04%
Résidents classés en GIR 2	21	29	31	29	29	7 687	10 247	12 478	10 135	10 735	10 057	10 057	10 057	2 427	49,20%	-19,40%	678	-6,32%	-6,32%
Sous-total résidents classés dans les GIR 1 et 2																			
Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement	3	2	6	4	4	904	655	2 198	1 252	1 518	1 552	1 552	1 552						
Résidents classés en GIR 3	11	8	10	13	11	4 892	2 908	3 291	3 697	4 050	4 380	4 380	4 380	1 089	21,43%	33,08%	330	8,15%	8,15%
Résidents classés en GIR 4	15	13	12	11	12	4 138	4 388	3 031	3 852	3 817	4 398	4 398	4 398	1 367	21,52%	45,10%	581	15,22%	15,22%
Sous-total résidents classés dans les GIR 3 et 4	26	21	22	24	23	9 030	7 296	6 322	7 549	7 867	8 778	8 778	8 778	2 456	42,95%	38,85%	911	11,59%	11,59%
Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement	4	7	5	4	4	2 115	2 540	1 121	1 925	1 460	1 755	1 755	1 755						
Résidents classés en GIR 5	2	3	3	3	2	1 527	1 221	1 067	1 272	1 086	1 024	1 024	1 024	43	5,01%	-4,03%	62	-5,71%	-5,71%
Résidents classés en GIR 6	6	2	-	-	-	1 980	830	30	947	175	175	175	175	145	0,86%	483,33%	-	0,00%	0,00%
Sous-total résidents classés dans les GIR 5 et 6	8	5	3	3	2	3 507	2 051	1 097	2 218	1 261	1 199	1 199	1 199	102	5,87%	9,30%	62	-4,92%	-4,92%
Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement	2	4	1	1	1	367	1 586	346	766	365	365	365	365						
Sous-total résidents de plus de 60 ans	55	55	56	56	54	20 224	19 588	19 897	19 903	19 863	20 034	20 034	20 034	137	98,01%	0,69%	171	0,86%	0,86%
Résidents de moins de 60 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	-	-	-	-
Total des places occupées/Total des journées de présence	55	55	56	56	54	20 224	19 588	19 897	19 903	19 863	20 034	20 034	20 034	137	98,01%	0,69%	171	0,86%	0,86%
Décompte des absences de moins de 72 heures (1)						6	6	-	4	4	3	3	3						
Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de moins de 72 heures) (1)																			
Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de moins de 72 heures) (1)						44	28	3	25	25	5	5	5						
Sous-total des absences de moins de 72 heures						50	34	3	29	29	8	8	8						
Rappel du nombre de journées de présence réelle						20 224	19 588	19 897	19 903	19 863	20 034	20 034	20 034						
Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de moins de 72 heures						20 274	19 622	19 900	19 932	19 892	20 042	20 042	20 042	142	98,05%	0,71%	150	0,75%	0,75%
L (Suite) - Activités prévisionnelles relatives aux places d'hébergement permanent des EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification ternaire)																			
	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité					Taux d'occupation 2023 (5)			Ecart Activité 2023 (réelle) / 2022 (réelle)			Ecart Activité 2023 (réelle) / 2023 (prévu)		
	2020	2021	2022	2023 (prévu)	2023 (réel)	2020	2021	2022	Moyenne des 3 derniers exercices	2023 (prévu)	2023 (réel)	2023 (prévu)	2023 (réel)	En nombre de journées	En pourcentage	En pourcentage	En nombre de journées	En pourcentage	En pourcentage
Décompte des absences de plus de 72 heures et plus (2)						17	33	17	22	22	24	24	24						
Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de 72 heures et plus) (2)																			
Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de 72 heures et plus) (2)						165	60	75	100	75	118	118	118						
Sous-total des absences de 72 heures et plus						182	93	92	122	97	142	142	142						
Rappel du total du nombre de journées de présence réelle						20 224	19 588	19 897	19 903	19 863	20 034	20 034	20 034						
Rappel du nombre de journées d'absence de moins de 72 heures						50	34	3	29	29	8	8	8						
Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures						20 446	19 715	19 992	20 054	19 892	20 184	20 184	20 184	192	98,75%	0,96%	195	0,96%	0,96%

	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité					Taux d'occupation 2023 (5)			Ecart Activité 2023 (réelle) / 2022 (réelle)			Ecart Activité 2023 (réelle) / 2023 (prévu)		
	2020	2021	2022	2023 (prévu)	2023 (réel)	2020	2021	2022	Moyenne des 3 derniers exercices	2023 (prévu)	2023 (réel)	2023 (prévu)	2023 (réel)	En nombre de journées	En pourcentage	En pourcentage	En nombre de journées	En pourcentage	En pourcentage
Décompte des absences de plus de 72 heures et plus (2)						17	33	17	22	22	24	24	24						
Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de 72 heures et plus) (2)																			
Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de 72 heures et plus) (2)						165	60	75	100	75	118	118	118						
Sous-total des absences de 72 heures et plus						182	93	92	122	97	142	142	142						
Rappel du total du nombre de journées de présence réelle						20 224	19 588	19 897	19 903	19 863	20 034	20 034	20 034						
Rappel du nombre de journées d'absence de moins de 72 heures						50	34	3	29	29	8	8	8						
Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures						20 446	19 715	19 992	20 054	19 892	20 184	20 184	20 184	192	98,75%	0,96%	195	0,96%	0,96%

Nombre de places (3)					Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
2020	2021	2022	2023 (prévu)	2023 (réel)	2020	2021	2022	2023 (prévu)	2023 (réel)
56	56	56	56	56	20 496	20 440	20 440	20 440	20 440
365	365	365	365	365					

(1) : Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.

Raison sociale :	EHPAD KERNETH
FINESS ET :	560009565

Annexe 9H : Répartition des charges relatives au personnel salarié dans les EHPAD, PUV et AJ													Données complémentaires
PERSONNEL	Emploi permanent (P) / temporaire (T)	Nombre d'ETP inscrits à l'EPFRD 2023 (1)	Nombre d'ETP rémunérés	Hébergement en ETP rémunérés	Dépendance en ETP rémunérés	Soins en ETP rémunérés	Rémunérations	Rémunérations	Imputation à la section "Hébergement"	Imputation à la section "Dépendance"	Imputation à la section "Soins"	Nombre d'ETP travaillés Réel	
							brutes et charges fiscales et sociales Prévisionnel (1)	brutes et charges fiscales et sociales Réel					
DIRECTION - ADMINISTRATION				100%									
		3,00	3,00	3,00		0,00	129 130,92 €	134 363,36 €	134 363,36 €		0,00 €	3,00	
	P	2,00	2,00	2,00		0,00	120 310,73 €	116 933,59 €	116 933,59 €		0,00 €	2,00	
	T	1,00	1,00	1,00		0,00	8 820,19 €	17 429,77 €	17 429,77 €		0,00 €	1,00	
Directeur	P	1,00	1,00	1,00			72 312,88 €	70 338,84 €	70 338,84 €			1,00	
Directeur	T												
Médecin directeur	P												
Médecin directeur	T												
Directeur adjoint, attaché de direction, économie	P												
Directeur adjoint, attaché de direction, économie	T												
Agent administratif et personnel de bureau	P	1,00	1,00	1,00			47 997,85 €	46 594,75 €	46 594,75 €			1,00	
Agent administratif et personnel de bureau	T												
Autre personnel de direction ou d'administration	P												
Autre personnel de direction ou d'administration	T	1,00	1,00	1,00			8 820,19 €	17 429,77 €	17 429,77 €			1,00	
CUISINE - SERVICES GENERAUX - Diététicien				100%									
		1,00	1,00	1,00		0,00	46 643,14 €	45 613,82 €	45 613,82 €		0,00 €	1,00	
	P	1,00	1,00	1,00		0,00	46 643,14 €	45 613,82 €	45 613,82 €		0,00 €	1,00	
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00	
Ouvrier professionnel	P												
Ouvrier professionnel	T												
Agent de service général	P	1,00	1,00	1,00			46 643,14 €	45 613,82 €	45 613,82 €			1,00	
Agent de service général	T												
Diététicien	P												
Diététicien	T												
Autre personnel de cuisine - services généraux	P												
Autre personnel de cuisine - services généraux	T												
ANIMATION - SERVICE SOCIAL				100%									
		1,00	0,95	0,95		0,00	41 713,01 €	42 566,63 €	42 566,63 €		0,00 €	0,87	
	P	1,00	0,95	0,95		0,00	41 713,01 €	42 566,63 €	42 566,63 €		0,00 €	0,87	
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00	
	P	1,00	0,95	0,95			41 713,01 €	42 566,63 €	42 566,63 €			0,87	
Animateur social	T												
Animateur social	P												
Autre personnel d'animation - service social	P												
Autre personnel d'animation - service social	T												
ASH - agents de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas				70%	30%								
		17,96	13,34	9,34		0,00	705 478,36 €	689 394,34 €	482 576,04 €	206 818,28 €	0,00 €	10,75	
	P	15,04	11,56	8,09	3,47	0,00	619 762,69 €	627 080,82 €	438 956,57 €	188 124,25 €	0,00 €	8,97	
	T	2,92	1,78	1,25	0,53	0,00	65 715,67 €	62 313,52 €	43 619,46 €	18 694,04 €	0,00 €	1,78	
	P	15,04	11,56	8,09	3,47		619 762,69 €	627 080,82 €	438 956,57 €	188 124,25 €		8,97	
	T	2,92	1,78	1,25	0,53		65 715,67 €	62 313,52 €	43 619,46 €	18 694,04 €		1,78	
AIDES SOIGNANTS, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX					30%	70%							
		19,88	22,51		6,75	15,76	887 817,07 €	947 199,82 €		284 159,95 €	663 039,87 €	20,45	
	P	18,30	21,46		6,44	15,02	819 908,05 €	883 216,79 €		264 965,04 €	618 251,75 €	19,40	
	T	1,58	1,05		0,32	0,74	67 909,02 €	63 983,03 €		19 194,91 €	44 788,12 €	1,05	
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	P	15,30	16,46		5,54	12,92	677 313,52 €	757 077,75 €		227 123,33 €	529 954,43 €	16,49	
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	T	1,58	1,05		0,32	0,74	67 909,02 €	63 983,03 €		19 194,91 €	44 788,12 €	1,05	
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	P	3,00	3,00		0,90	2,10	142 594,53 €	126 139,04 €		37 841,71 €	88 297,33 €	2,91	
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	T	0,00											
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	P	0,00											
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	T	0,00											
A.M.P.	P	0,00											
A.M.P.	T	0,00											
A.E.S.	P	0,00											
A.E.S.	T	0,00											
Autre personnel	P	0,00											
Autre personnel	T	0,00											
PSYCHOLOGUES					100%								
		0,40	0,41		0,41	0,00	17 801,25 €	16 922,50 €		16 922,50 €	0,00 €	0,41	
	P	0,40	0,41		0,41	0,00	17 801,25 €	16 922,50 €		16 922,50 €	0,00 €	0,41	
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00	
	P	0,40	0,41		0,41	0,00	17 801,25 €	16 922,50 €		16 922,50 €	0,00 €	0,41	

[illegible]

Total des 3 colonnes K, L et M devrait être égal au total global en colonn

(1) Nombre d'ETP et charges inscrits au tableau prévisionnel des emplois rémunérés (TPER) annexé au cadre EPD de l'année N

Vérification des ETP et des rémunérations:

Répartition des charges relatives au personnel extérieur à l'établissement (hors experts juridiques et commissaire aux comptes)

PERSONNEL	Nombre d'ETP inscrits à l'EPRD 2023 (1)	Nombre d'ETP	Hébergement en ETP	Dépendance en ETP	Soins en ETP	Charges prévisionnelles relatives au personnel extérieur à l'établissement (1)	Charges relatives au personnel extérieur à l'établissement réel	IMPUTATION à la section "Hébergement"	IMPUTATION à la section "Dépendance"	IMPUTATION à la section "Soins"
DIRECTION - ADMINISTRATION			100%							
Directeur	2,00	2,00	2,00				97 953,49 €	0,00 €		0,00 €
Directeur										
Médecin directeur										
Médecin directeur										
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste										
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste										
Agent administratif et personnel de bureau										
Agent administratif et personnel de bureau							97 953,49 €			
Autre personnel de direction ou d'administration	2,00	2,00	2,00							
Autre personnel de direction ou d'administration										
CUISINE - SERVICES GÉNÉRAUX - DIÉTÉTIQUE			100%							
Ouvrier professionnel	0,00	0,00	0,00				277 286,98 €	0,00 €		0,00 €
Ouvrier professionnel										
Agent de service général							866,06 €			
Agent de service général										
Diététicien										
Diététicien							276 422,92 €			
Autre personnel de cuisine - services généraux										
Autre personnel de cuisine - services généraux										
ANIMATION - SERVICE SOCIAL			100%							
Animateur social	0,00	0,00	0,00				3 694,52 €	0,00 €		0,00 €
Animateur social										
Autre personnel d'animation - service social							3 694,52 €			
Autre personnel d'animation - service social										
ASH - agents de service affectés aux fonctions de Blanchissage, nettoyage et service des repas			100%							
Interim	0,00	0,12	0,12	0%	0,00		5 842,80 €	5 842,80 €	0,00 €	0,00 €
Interim							5 842,80 €	5 842,80 €		
AIDES SOIGNANTES, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX				30%	70%					
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	0,00	0,05		0,02	0,04		3 762,10 €		1 128,63 €	2 633,47 €
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie										
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	0,05	0,05		0,02	0,04		3 762,10 €		1 128,63 €	2 633,47 €
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie										
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie										
A.M.P.										
A.M.P.										
A.E.S.										
A.E.S.										
Autre personnel										
Autre personnel										
PSYCHOLOGUES				100%						
	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00 €		0,00 €	0,00 €

[illegible]

Raison sociale :	EHPAD KERENTH
FINES ET :	560009565

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	dont UHR	dont PASA	HT	AJ
----	----------	-----------	----	----

Annexe 09/ : Tableau de présentation tarifaire d'un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, d'une petite unité de vie ou d'un accueil de jour

Présentation des charges		Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
N° de compte	Intitulé	Prévu 2023	Réel 2023	Prévu 2023	Réel 2023	Prévu 2023	Réel 2023	Prévu 2023	Réel 2023
622	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS sauf 602 603 606							0,00 €	0,00 €
602	ACHATS STOCKS AUTRES APPROVISIONNEMENTS sauf 6021, 60222 et 60226							0,00 €	0,00 €
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
60222	Produits d'entretien (1)							0,00 €	0,00 €
60226	Fournitures hélières sauf 602261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
602261	Couches, alèses et produits absorbants							0,00 €	0,00 €
603	VARIATION DES STOCKS sauf 60321 et 60322							0,00 €	0,00 €
60321	Variation des stocks des produits pharmaceutiques et à usage médical	70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
60322	Fournitures consommables (sauf 603226) (1)							0,00 €	0,00 €
603226	Fournitures hélières sauf 6032261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
6032261	Couches, alèses et produits absorbants	85 950,00 €	69 302,97 €					0,00 €	0,00 €
606	ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES ET FOURNITURES sauf 60622, 60626 et 6066	70%	70%	30%	30%			85 950,00 €	69 302,97 €
60622	Produits d'entretien (1)	10 300,00 €	11 744,54 €	4 500,00 €	5 016,23 €			15 000,00 €	16 720,77 €
60626	Fournitures hélières sauf 606261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
606261	Couches, alèses et produits absorbants	7 000,00 €	5 047,55 €	3 000,00 €	2 163,23 €			10 000,00 €	7 210,78 €
6066	Fournitures médicales			25 000,00 €	22 974,42 €	18 000,00 €	14 391,61 €	25 000,00 €	22 974,42 €
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement							0,00 €	0,00 €
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)							0,00 €	0,00 €
Intitulé		Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Prévu 2023	Réel 2023	Prévu 2023	Réel 2023	Prévu 2023	Réel 2023	Prévu 2023	Réel 2023
51	SERVICES EXTÉRIEURS sauf 5111, 51121, 51351, 51551, 51562 et 51563	309 976,37 €	314 127,88 €			82 300,00 €	79 459,17 €	392 276,37 €	393 587,05 €
5111	Préparations à caractère médical							82 300,00 €	79 459,17 €
51121	Echographie							0,00 €	0,00 €
51357	Location matériel médical					12 000,00 €	10 596,08 €	12 000,00 €	10 596,08 €
51551	Entretien et réparation du matériel médical					500,00 €	125,00 €	500,00 €	125,00 €
51562	Maintenance du matériel médical					0,00 €	160,00 €	0,00 €	160,00 €
51681	Primes assurance maladie, maternité, accident du travail	17 343,04 €	17 320,49 €	13 041,80 €	13 024,55 €	31 615,16 €	31 573,75 €	62 000,00 €	61 919,79 €
52	PRIMES ASSURANCE MALADIE, MATERNITÉ, ACCIDENT DU TRAVAIL							0,00 €	0,00 €
521	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ÉTABLISSEMENT sauf 52113, 52421 et 628	109 399,63 €	101 846,01 €					109 399,63 €	101 846,01 €
52113	Personnel extérieur à l'établissement : personnel médical et para-médical							109 399,63 €	111 262,91 €
52421	Intervenants médicaux							0,00 €	0,00 €
6223	(Transports d'usagers) Accueil de jour							0,00 €	0,00 €
62421	(Autres services extérieurs) Divers sauf 62421, 62423 et 6288	270 300,00 €	276 627,46 €					270 300,00 €	276 627,46 €
628	Blanchissage à l'extérieur (1)	70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
6281	Nettoyage à l'extérieur (1)							0,00 €	0,00 €
6283		70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
6288	AUTRES IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS SUR REMUNÉRATIONS (administration des impôts)	1 050,00 €	606,24 €	450,00 €	259,02 €			0,00 €	0,00 €
631	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS SUR REMUNÉRATIONS (administration des impôts)	750,00 €	846,25 €					1 500,00 €	866,08 €
Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)		70%	70%	30%	30%			750,00 €	846,25 €
Dont aides soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)				30%	30%		70%	0,00 €	0,00 €
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS SUR REMUNÉRATIONS (autres organismes)		17 651,69 €	11 104,19 €	11 986,03 €	8 547,00 €	25 845,14 €	16 596,68 €	55 484,86 €	38 247,86 €
Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)		70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
Dont aides soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)		12 493,10 €	7 933,30 €	3 034,10 €	3 426,56 €		70%	17 847,28 €	17 361,86 €
Dont aides soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)				25,00%	30,00%		74,00%	0,00 €	0,00 €
AUTRES IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS (administration des impôts)		21 500,00 €	16 707,20 €	8 132,86 €	4 250,24 €	17 625,63 €	9 977,72 €	29 358,42 €	14 457,46 €
AUTRES IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS (autres organismes)		400,00 €	407,92 €					400,00 €	407,92 €

PRÉFECTURE DU MORBIHAN

REQUÊLE

09 AVR. 2024

	N° de compte	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total
			Prévu 2023	Réel 2023	Prévu 2023	Réel 2023	Prévu 2023	Réel 2023	
	64	CHARGES DE PERSONNEL	693 570,22 €	694 015,67 €	441 023,48 €	449 353,75 €	824 634,93 €	844 465,36 €	2 059 326,64 €
		70%	70%	30%	30%	0,00%	0,00%		
		Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	493 834,86 €	474 622,74 €	211 543,57 €	203 409,74 €	705 478,36 €	705 478,36 €	678 032,48 €
		70,00%	70,00%	30,00%	30,00%	0,00%	0,00%		
		Dont aides soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)			25,18%	30,00%	74,82%	70,00%	
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 685,00 €	5 789,88 €	223 566,76 €	279 339,29 €	664 250,31 €	651 757,67 €	887 817,07 €
	66	CHARGES FINANCIÈRES sauf 6811							5 789,88 €
	6811	Intérêts des emprunts et dettes							0,00 €
	6812	CHARGES EXCEPTIONNELLES							0,00 €
	6813	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	58 926,17 €	57 740,20 €	5 710,14 €	4 959,47 €	4 102,19 €	6 762,00 €	68 460,67 €
	6814	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6815	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6816	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6817	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6818	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6819	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6820	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6821	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6822	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6823	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6824	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6825	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6826	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6827	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6828	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6829	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6830	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6831	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6832	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6833	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6834	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6835	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6836	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6837	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6838	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6839	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6840	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6841	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6842	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6843	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6844	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6845	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6846	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6847	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6848	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6849	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6850	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6851	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6852	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6853	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6854	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6855	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6856	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6857	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6858	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6859	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6860	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6861	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6862	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6863	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6864	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6865	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6866	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6867	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6868	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6869	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6870	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6871	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6872	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6873	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6874	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6875	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6876	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6877	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6878	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6879	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6880	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6881	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6882	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6883	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6884	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6885	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6886	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6887	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6888	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6889	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6890	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6891	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6892	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6893	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6894	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6895	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6896	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6897	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6898	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6899	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6900	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6901	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6902	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6903	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6904	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6905	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6906	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6907	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6908	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6909	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6910	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6911	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €
	6912	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €

Résultats repris dans le cadre de la tarification (déficits)

Résidence de Kerneth



Rapport ERRD 2023



PREFECTURE DU MORBIHAN
REÇU LE

09 AVR. 2024

Table des matières

Fonctionnement général de l'Ehpad	3
1. Présentation de l'établissement.....	3
2. La direction.....	3
3. Le corps médical.....	3
4. Le CST.....	3
5. Le Conseil de la Vie Sociale	4
Caractéristiques de la population accueillie.....	5
1. Répartition de la population.....	5
2. Zone d'attraction de l'établissement	7
3. Mouvement de la population hébergée	8
4. Soins	9
5. PASA	10
Bilan social	12
1. Effectif	12
2. Suivi de l'absentéisme	14
3. Formation	16
Formations suivies	16
Analyse des formations par grade de personnel :	16
Bilan social des formations :	16
Bilan économique et financier.....	17
1. Le compte de résultat	17
2. Détermination et affectation du résultat en section d'exploitation.....	26
Bilan financier – de la section d'investissement à la détermination de la CAF	27
1. Les opérations réalisées en investissement.....	27
2. Détermination de la capacité d'autofinancement au 31/12/2023	28
Appréciation globale des grands équilibres financiers.....	29
1. Le fonds de roulement d'investissement (FRI).....	29
2. Le fonds de roulement d'exploitation (FRE)	31
3. Le besoin en fonds de roulement (BFR)	31
4. Conclusion	31

Fonctionnement général de l'Ehpad

1. Présentation de l'établissement

L'EHPAD de Kerneth a le statut d'EHPAD public rattaché au CCAS d'ARRADON.

Créé en 1989 le foyer logement a évolué en EHPAD à partir de 2005 afin d'accompagner la plus grande dépendance des personnes accompagnées.

L'EHPAD comprend aujourd'hui 56 lits dont 6 chambres doubles.

En 2011, l'EHPAD a ouvert un PASA (Pôle d'Activité et de Soins Adaptés) de 12 places afin d'accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.

2. La direction

La direction de l'établissement est assurée par Mme CHARPENTIER Hélène depuis le 24 janvier 2022.

Le directeur représente l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile. Il prépare les travaux du conseil d'administration et lui soumet le projet d'établissement mentionné à l'article L. 311-8. Il est chargé de l'exécution des décisions du conseil d'administration et met en œuvre les actions approuvées par celui-ci. Il est compétent pour régler les affaires de l'établissement autres que celles qui sont énumérées à l'article L. 315-12. Il assure la gestion et la conduite générale de l'établissement et en tient le conseil d'administration informé. Il veille à la réalisation du projet d'établissement ou de service et à son évaluation. Il nomme le personnel, à l'exception des personnels titulaires des instituts nationaux de jeunes sourds et de l'Institut national des jeunes aveugles, propose au directeur général du Centre national de gestion la nomination dans leur emploi des directeurs adjoints et, le cas échéant, des directeurs des soins, et exerce son autorité sur l'ensemble de celui-ci. La commission administrative paritaire nationale compétente émet un avis sur les propositions précitées soumises au directeur général du Centre national de gestion.

Le directeur peut déléguer sa signature dans des conditions et sur des matières définies par décret. Pour l'exercice de certaines des attributions du conseil d'administration définies par décret, le directeur peut recevoir délégation du président du conseil d'administration.

Le projet d'établissement a été réalisé en 2022 et court jusqu'en 2027.

3. Le corps médical

Un médecin coordonnateur est présent sur l'établissement à 30%. Cette fonction est assurée par le Dr RITTER Frédéric. Parmi les principales fonctions exercées par le médecin coordonnateur, on peut retenir sa responsabilité dans l'élaboration du projet de soins de l'établissement, le suivi de l'organisation des admissions et le contrôle de la qualité des soins.

4. Le CST

Le comité Social territorial est l'instance consultative, instituée par la loi n°2019-828, qui remplace le comité technique (CT) et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) à l'issue des élections de décembre 2022.

Il est consulté sur :

- Les projets relatifs au fonctionnement et à l'organisation des services.
- L'accessibilité des services et la qualité des services rendus
- Les orientations stratégiques sur les politiques de ressources humaines
- Les projets de lignes directrices de gestion relatives à la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et à la promotion et à la valorisation des parcours professionnels
- Les politiques d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations, notamment le projet de plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes
- Les orientations stratégiques en matière de politique indemnitaire et les critères de répartition y afférents

- Les orientations stratégiques en matière d'action sociale et d'aides à la protection sociale complémentaire
- Les plans de formation prévus à l'article L 423-3 du code général de la fonction publique
- La fixation des critères d'appréciation de la valeur professionnelle
- Les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité et les conditions de travail lorsqu'ils s'intègrent dans le cadre d'un projet de réorganisation de service.
- Les règles relatives au temps de travail et au compte épargne-temps des agents publics territoriaux
- Les autres questions pour lesquelles la consultation du comité social territorial est prévue par des dispositions législatives et réglementaires.

Le CST s'est réuni pour la première fois le 02/02/2023.

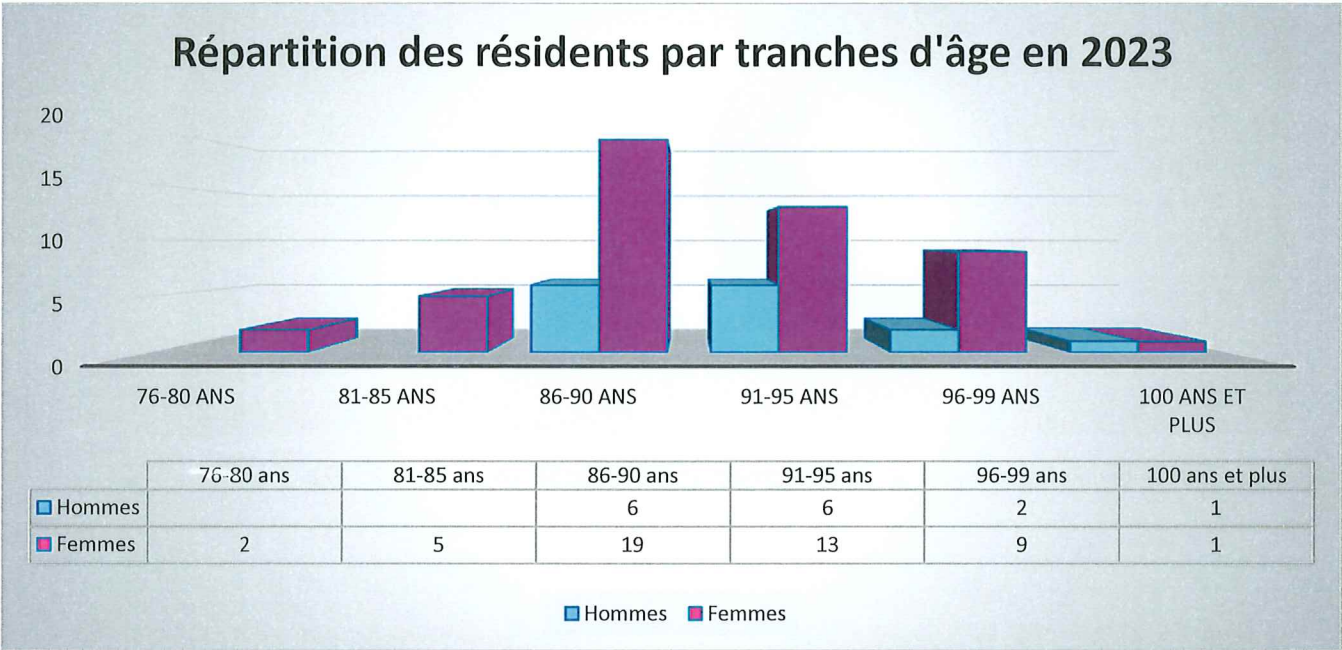
5. Le Conseil de la Vie Sociale

Institué par le décret du 25 mars 2004, le C.V.S. est composé de représentants des familles, de résidents, du personnel et d'un représentant du Conseil d'Administration, il est appelé à émettre des avis et propositions sur toutes questions intéressant le fonctionnement de l'établissement (règlement de fonctionnement, vie quotidienne, animation, tarifs des prestations, ...)

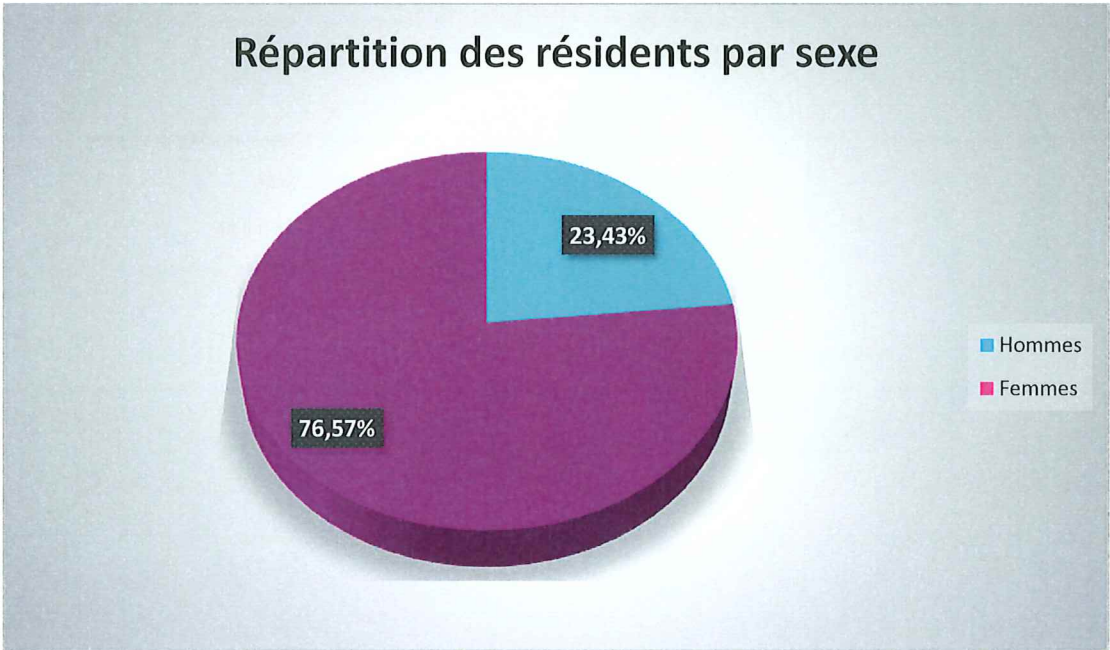
Le dernier CVS s'est réuni le 18 décembre 2023.

Caractéristiques de la population accueillie

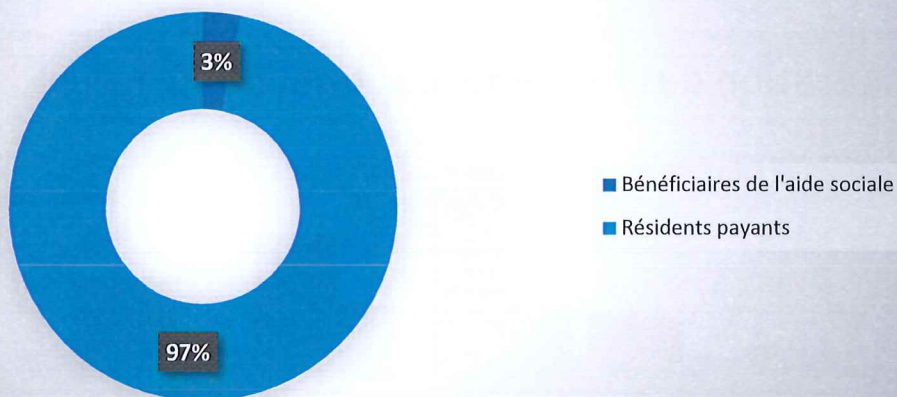
1. Répartition de la population



L'âge moyen des résidents présents en 2022 est de 91,11 ans, en augmentation par rapport à 2021 (90,51).

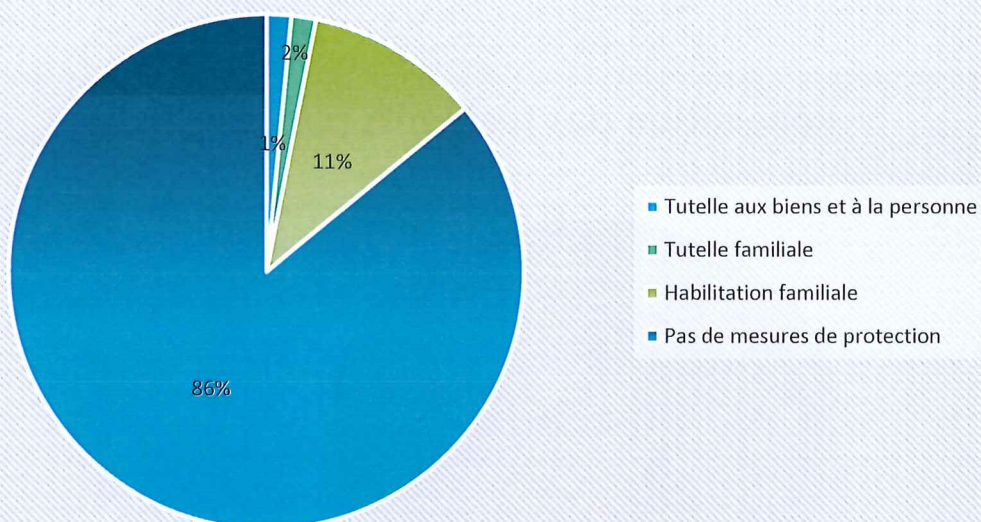


Répartition des résidents par catégories: aidés sociaux/payants

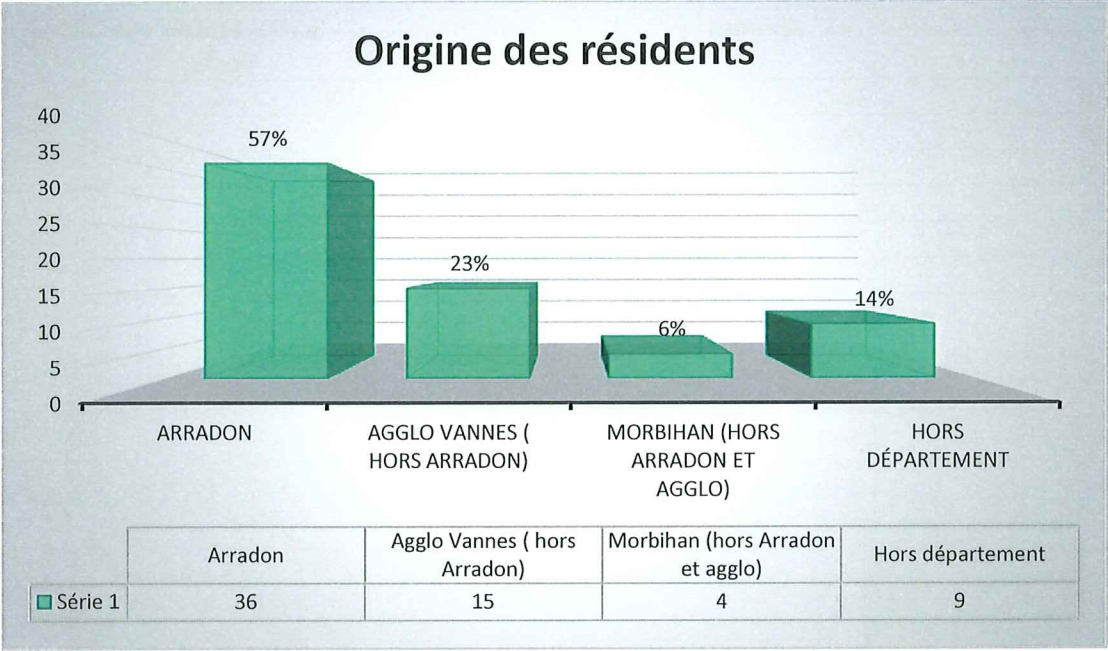


On peut noter une part faible d'aidé sociaux sur l'établissement en 2023, stable par rapport à 2022.

Résidents sous mesures de protection

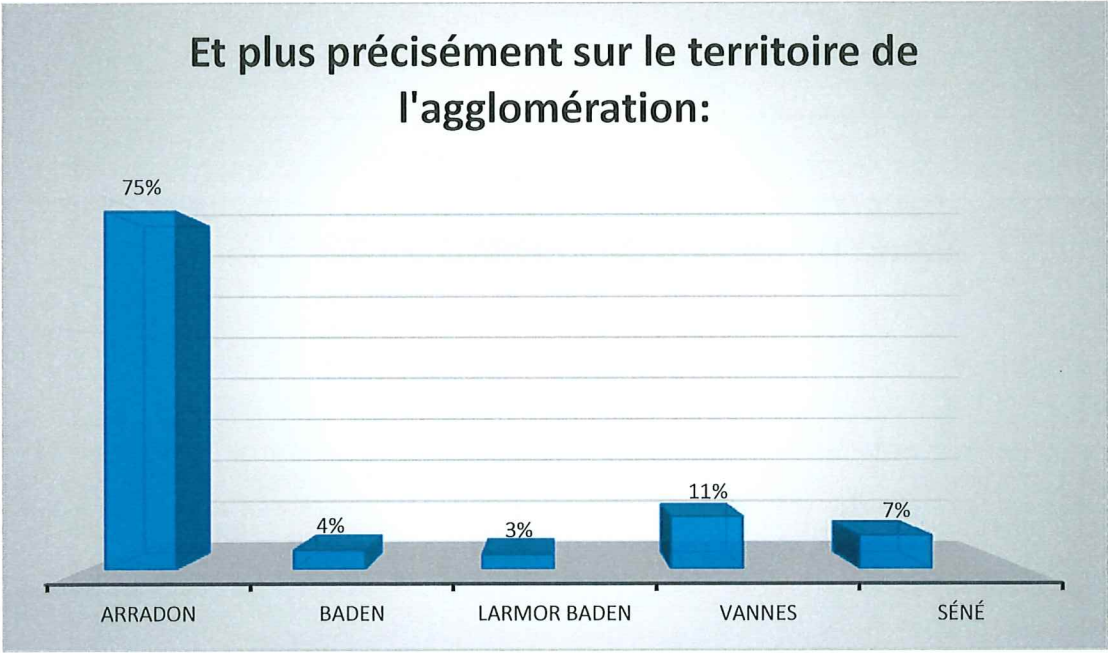


2. Zone d'attraction de l'établissement



Soit 80% des résidents originaires de l'agglomération de Vannes.

Les résidents venant d'autres départements sont accueillis dans le cadre de rapprochement familial ou d'entrée de couple.

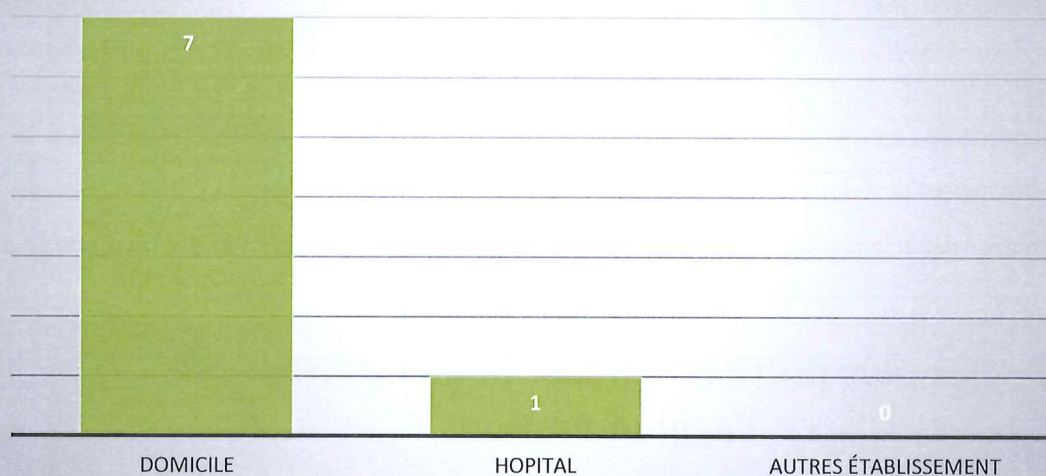


Le taux de résidents provenant de la commune d'Arradon démontre la réponse apportée par l'EHPAD à un besoin local.

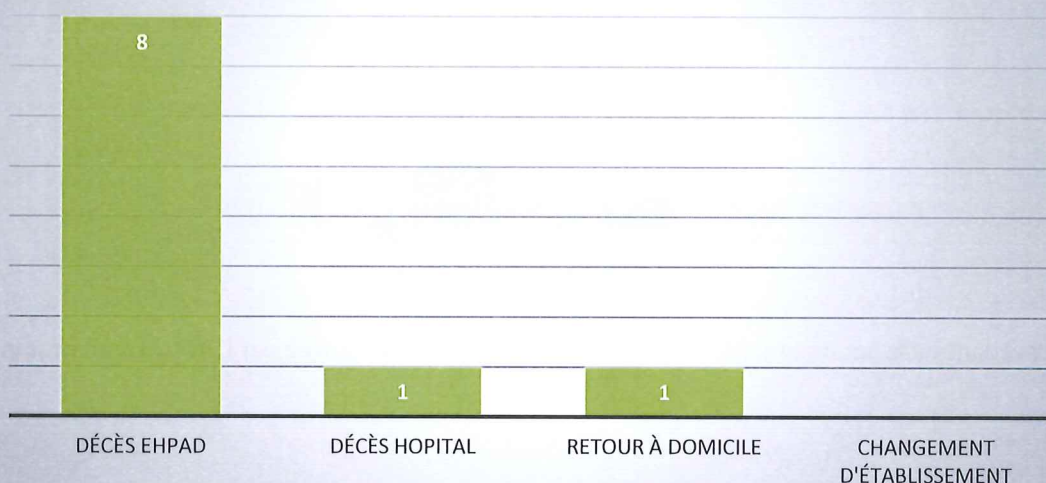
3. Mouvement de la population hébergée

	Entrées	Décès	Sorties (autres que décès)
2018	16	13	4
2019	14	14	1
2020	14	14	0
2021	8	7	0
2022	22	19	1
2023	8	9	1

Modes d'entrées à l'EHPAD en 2023



Mode de sorties de l'EHPAD en 2023



Les personnes viennent essentiellement du domicile, en effet la liste d'attente conséquente ne nous permet pas aujourd'hui de réagir aux situations d'accompagnements en urgence.

8 admissions en hébergement auront été prononcées en 2023, soit 14 mouvements de moins qu'en 2022. En parallèle, 9 décès auront été enregistrés (dont 8 dans l'établissement et 1 lors d'hospitalisation), ainsi qu'un retour à domicile.

L'accompagnement des personnes jusqu'à la fin de la vie fait partie des valeurs de l'établissement et des professionnels, qui peuvent s'appuyer sur le réseau de soins, tel que l'HAD ou l'équipe mobile de soins palliatifs.

L'âge moyen à l'entrée est 91,75 ans.

L'âge moyen à la sortie est de 93,44 ans.

4. Soins

Analyse des hospitalisations

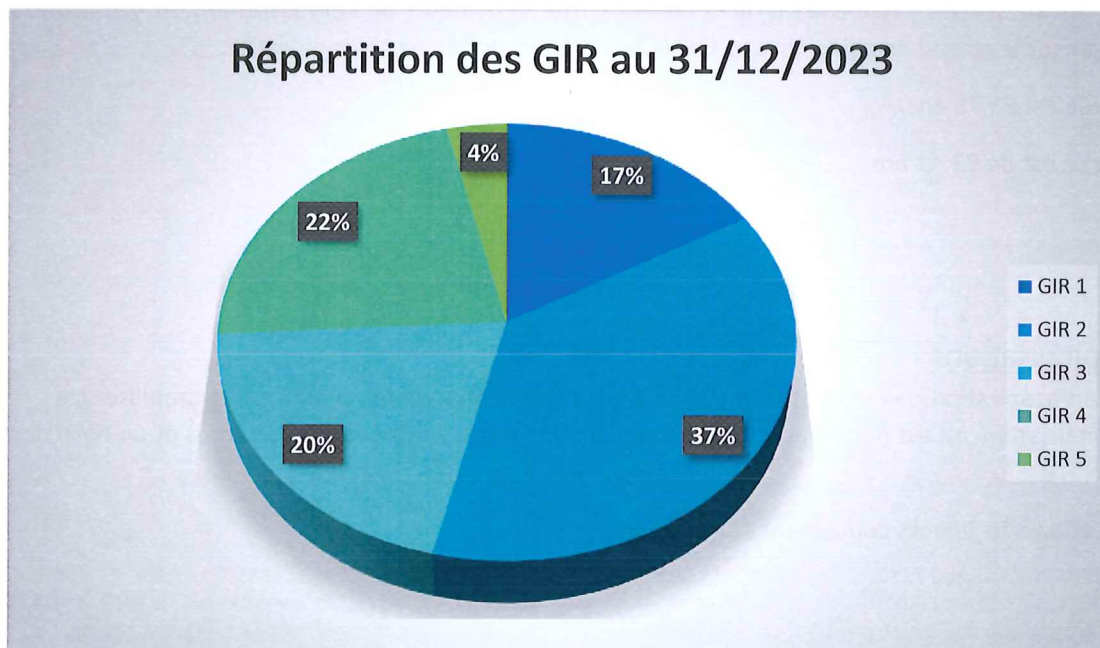
Nombre de journées d'hospitalisations : 123 jours en 2023. Il est rappelé néanmoins la difficulté à mobiliser les alternatives à l'hospitalisation, qu'est notamment l'HAD avec un nombre de demandes importantes et un délai de réponse long.

Nombre d'hospitalisation : 15 séjours concernant 11 résidents.



Calcul de la dépendance

La dernière validation du GMP (Gir Moyen Pondéré) a été réalisée le 02/11/2022 par le département à 737.



GMP au 31/12/2022 : 733

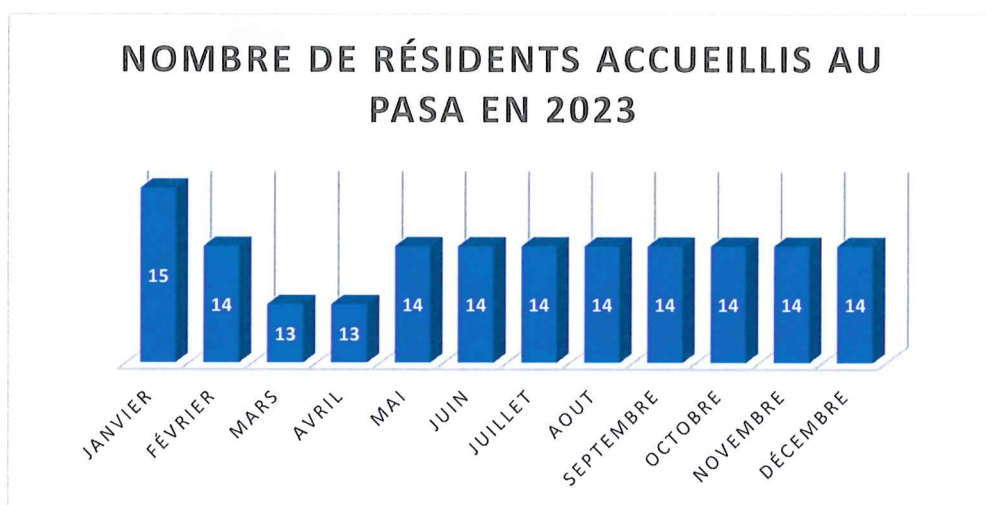
Le pourcentage des GIR 1 à 4 est de 96%.

Nous accueillons aujourd'hui encore 4% de GIR 5, lié notamment à l'entrée de couples.

Calcul des pathologies

Le PMP a été validé novembre 2022 également à 215. Celui-ci est monté à 226 au 31/12/2023.

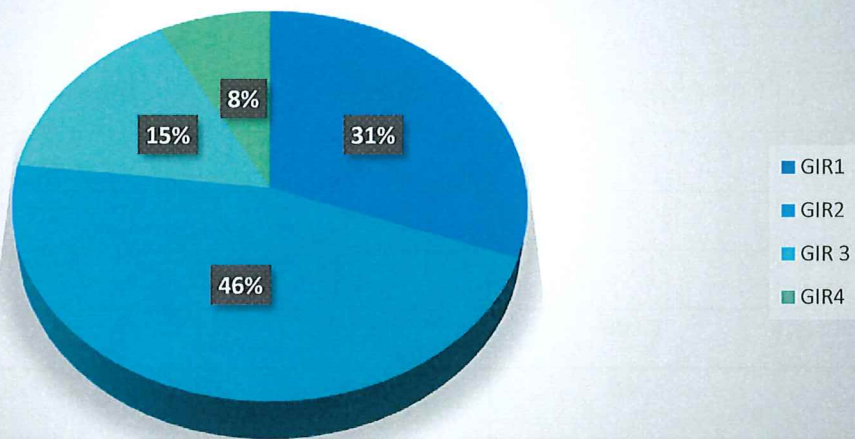
5. PASA



Soit au cours de l'année, 3 sorties et 2 entrées. Les résidents n'étant pas tous accueillis à temps plein.

La durée moyenne d'accompagnement au 31/12/2023 est de 1 an et 11 mois.

dépendance des résidents accueillis au PASA
au 31/12/2023



Blanc social

1. Effectif

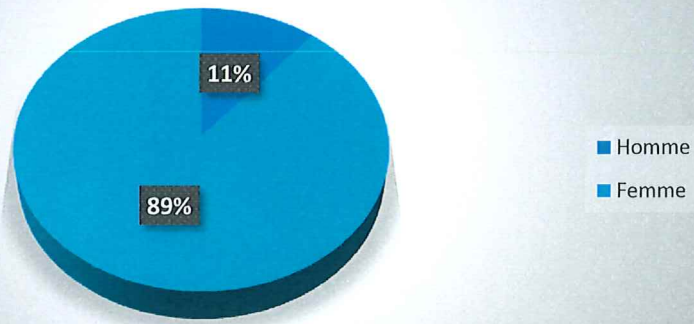
	ETP rémunéré en 2022	ETP rémunéré en 2023	ETP travaillé 2023
DIRECTION/ADMINISTRATION	2	2	2
SERVICE GENERAUX	1	1	1
ANIMATION	1	0.95	0.87
SERVICE HOTELIER/ENTRETIEN	10.06	13.34	10.75
ASG /PASA	2.25	3	2.91
AS/AMP	25.27	19.51	17.54
INFIRMIER	5.1	4.72	4.60
PSYCHOLOGUE	0,4	0.41	0.41
ERGOTHERAPEUTE	0,4	0.4	0.28
MEDECIN CO	0,3	0.3	0.2
APPRENTI	2	2	2
TOTAL	49.78 ETP	46.63 ETP	41.56 ETP

+ Mutualisation pour un montant de 97 953.49€

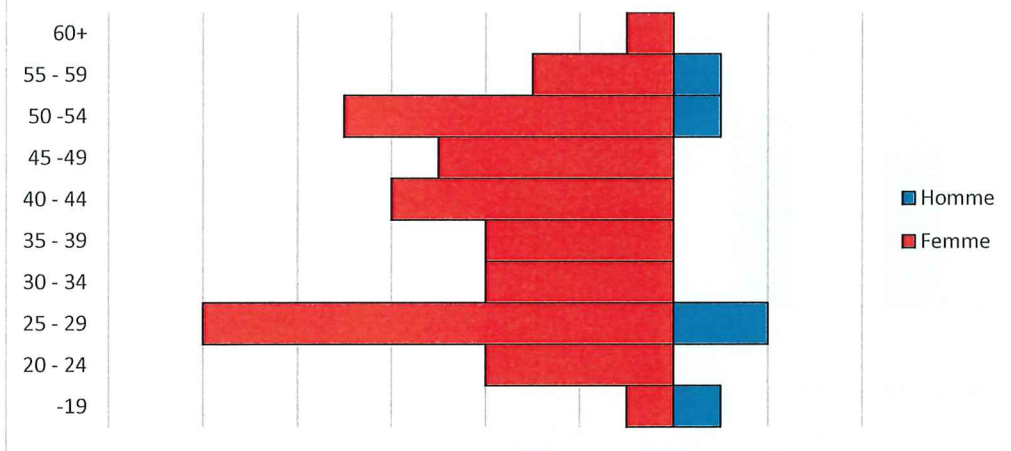
La différence entre les ETP rémunérés et les ETP travaillés est d'environ 5 postes. Elle est liée à des agents en temps partiel de droit, à de l'absentéisme longue durée et 3 congés maternité.



Répartition par sexe



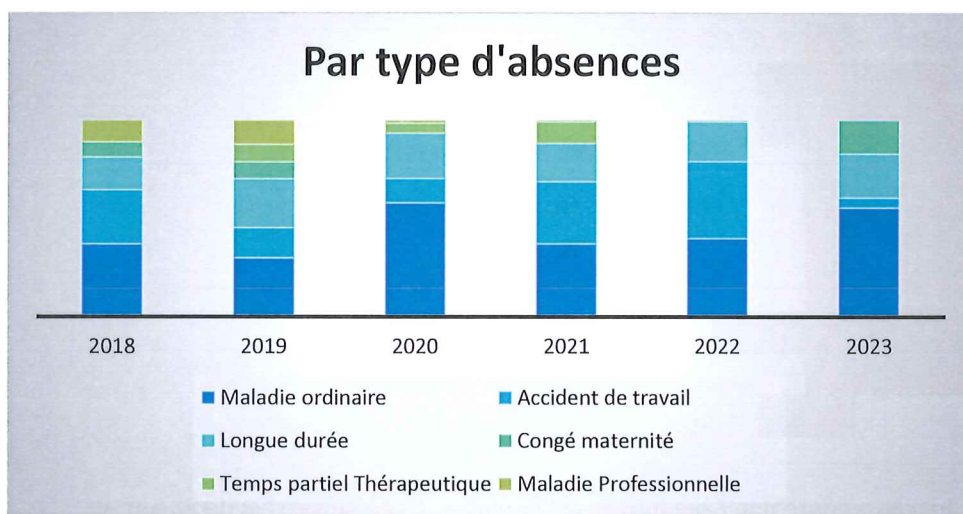
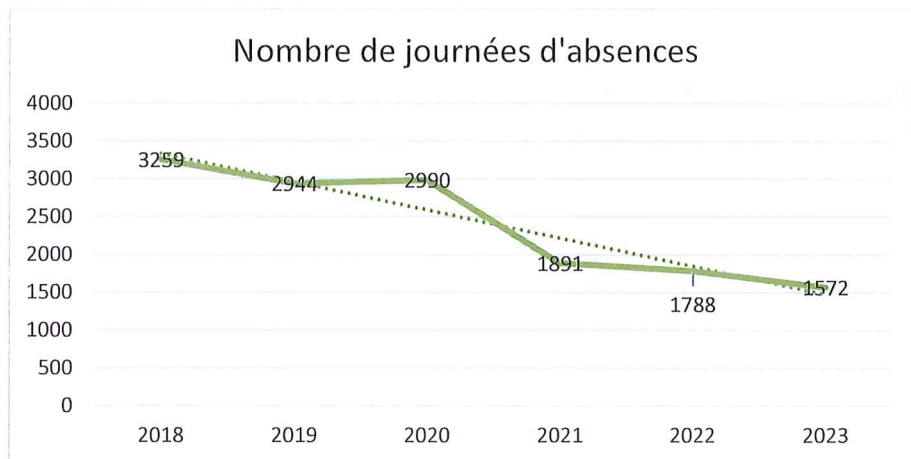
Pyramide des ages au 31/12/2023



La forme de « pelote de laine » nous permet de comprendre que l'âge moyen est équilibré. L'âge moyen est de 38 ans. Il nous faudra être vigilant sur les départs en retraite à venir quant à la perte de compétence. L'arrivée de nombreux jeunes salariés peut générer des conflits intergénérationnels.

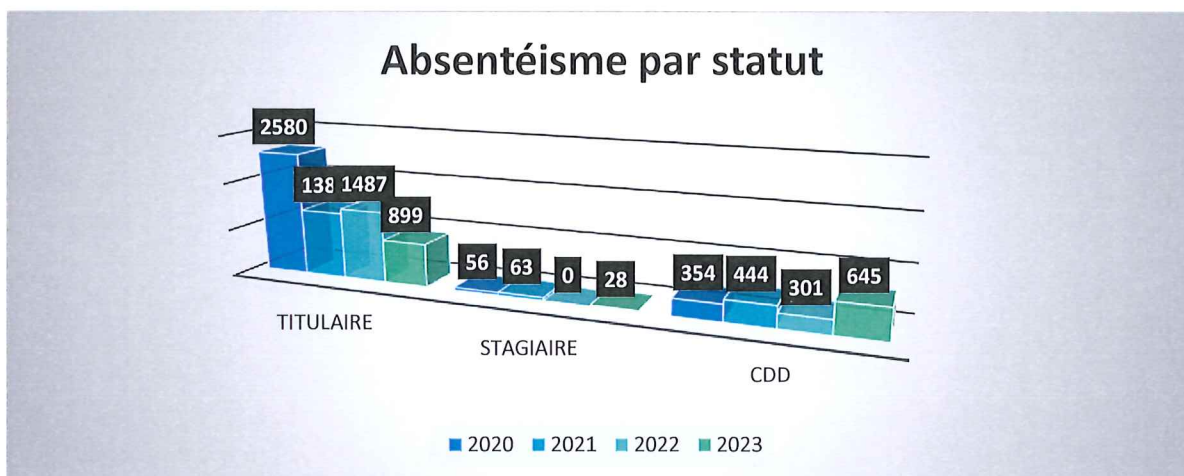
2. Suivi de l'absentéisme

Le nombre de journées d'absences toutes causes confondues s'est élevé à 1 472 jours en 2023, ce qui correspond environ à 6 ETP (1 ETP = 1 820H/an).

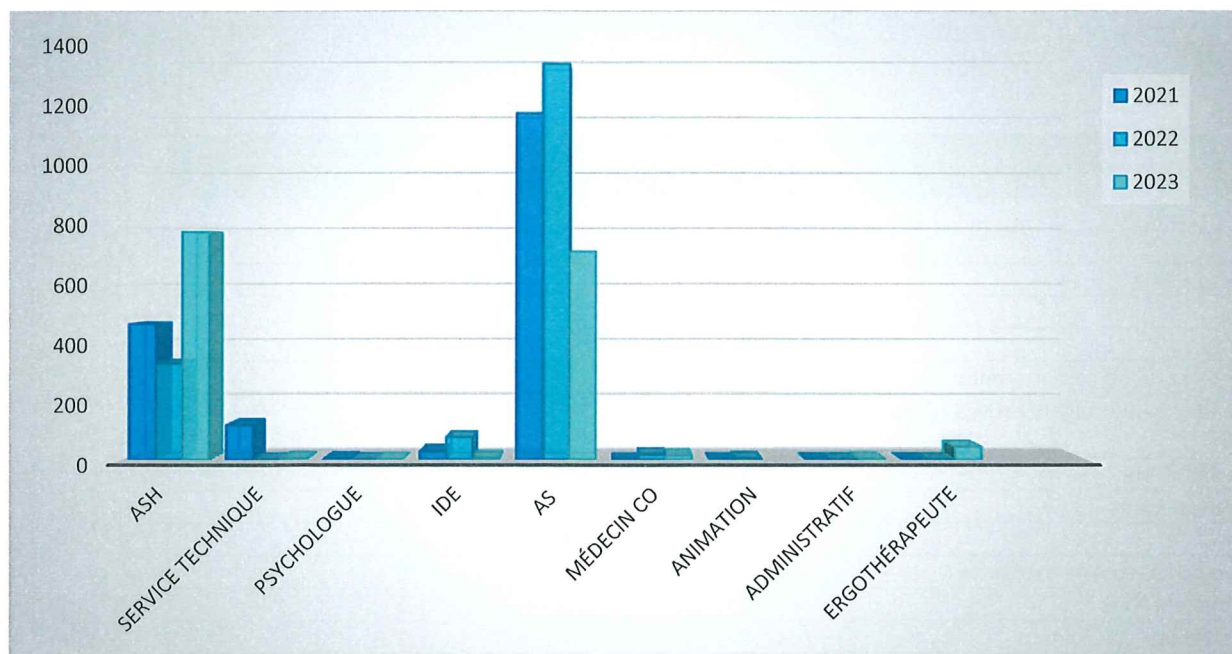


On note une diminution de l'absentéisme de 12% entre 2022 et 2023 et une baisse de 47% en 5 ans.

Il est important de souligner la diminution forte des accidents du travail en 2023 (79 jours), qui ne représente que 5% de l'absentéisme en 2023.



On remarque que l'absentéisme chez les agents titulaires a diminué de 40%, mais a augmenté chez les contractuels de 54%.



On peut voir un absentéisme qui continuent de diminuer en 2023. Des situations anciennes d'agents ont été traitées et un travail sur la prévention des TMS a été engagé sur l'établissement.

3. Formation

Formations suivies

Liste des formations	Total jours de formation	Nombre d'agents	Jours de formation par session
Incendie	15	30	0,5
Premiers secours	17	17	1
Vers une révolution des EHPAD	5	5	1
L'éthique	2	1	2
Atelier danse en EHPAD	2	1	2
La prise de note et la rédaction de compte rendu	3	1	3
Sensibilisation aux maladies neurodégénératives : Alzheimer et apparentées, Parkinson	6	2	3
L'accompagnement de fin de vie	4	2	2
La connaissance du vieillissement	2	1	2
Base de la sophrologie	3	1	3
Formation d'intégration des agents de catégorie C	15	3	5
Le don alimentaire en restauration	1	1	1
Prévention des infections liées aux soins	2	2	1
Référent hygiène	4	2	2
La maladie d'Alzheimer et la communication	4	2	2
L'accueil du public en situation de handicap	2	1	2
La compréhension et la gestion de l'agressivité	6	2	3
La fonction de tuteur d'apprentissage	10	2	5
La fonction de tuteur en EHPAD	2	2	1
Accompagnement nutritionnel des personnes âgées	2	1	2
Sensibilisation aux addictions	2	1	2
La dénutrition chez les seniors	1	1	1
Le jeu avec la personne âgée	4	2	2
Les bases du management et le rôle du management pour favoriser le bien-être au travail	3	1	3
HACCP	2	2	1
Le travail de nuit	1	1	1
La gestion de la douleur	6	3	3
La distribution des médicaments en l'absence d'IDE	2	1	2
Membre du CST	6	1	6
COLLOQUE AGE 3	5	5	1
COLLOQUE OMEGA 56	4	4	1
Total général	145	54	66,5

Analyse des formations par grade de personnel :

GRADES	NOMBRE D'AGENTS AYANT SUIVI AU MOINS UNE FORMATION	TOTAL AGENTS AU 31/12/2023	TAUX DE PERSONNEL FORME
Direction	1	1	100%
Agent administratif	1	1	100%
IDEC	1	1	100%
IDE	4	4	75%
Animateur	1	1	100%
AS/AMP/ASG/Agent social	17	18	94%
ASH	13	15	86%
Agent de maintenance	1	1	100%
Psychologue	1	1	100%
Ergothérapeute	1	1	100%
Médecin co.	0	1	0%
Apprenti	2	2	100%
TOTAL	43	47	91%

Bilan social des formations :

145 jours de formation continue ont été dispensés en 2023, ce qui est en augmentation (+40 jours) par rapport à 2022. 91% du personnel a ainsi pu suivre une formation en 2023.

Bilan économique et financier

L'exercice 2023 présente un déficit de 121 480,96 € qui démontre une fragilité financière de l'établissement.

1. Le compte de résultat

Analyse des charges par groupe fonctionnel

✚ Evolution des charges entre 2021 et 2023

Compte	Libellés	ERRD 2021	ERRD 2022	Evolution 2021/2022	ERRD 2023	Evolution 2022/2023
Groupe 1	Charges afférentes à l'exploitation courante	480 971,29	482 293,54	+ 0,27 %	497 987,10	+ 3,25 %
Groupe 2	Charges afférentes au personnel	2 078 825,12	2 094 197,50	+ 0,74 %	2 285 446,75	+ 9,13 %
Groupe 3	Charges afférentes à la structure	395 370,20	435 025,75	+ 10,03 %	473 488,43	+ 8,84 %
TOTAL GENERAL		2 955 166,61	3 011 516,79	+ 1,91 %	3 256 922,28	+ 8,14 %

➔ Analyse des charges du groupe 1¹ :

L'augmentation des charges au groupe 1 est de + 15 693,56 €.

Achats non stockés de matières et fournitures..... +2 188,17€ 1,70%)

CPTE	EHPAD	Réel 2022	Réel 2023	ECARTS
606110	Eau et assainissement	14 105,68	16 757,30	18,80%
606120	Energie - électricité	24 599,08	20 229,29	-17,76%
606130	Chauffage	20 541,96	25 152,32	22,44%
606180	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00	
606210	Combustibles et carburants	94,79	75,06	-20,81%
606220	Produits d'entretien	16 011,15	16 720,77	4,43%
606230	Fournitures d'atelier	3 842,79	2 439,70	-36,51%
606240	Fournitures administratives	1 335,78	1 216,39	-8,94%
606250	Fournitures éduc et loisirs	1 696,38	2 046,49	20,64%
606261	Couches, alèses, produits absorbants	26 124,34	22 974,42	-12,06%
606268	Autres fournitures hôtelières	3 691,64	7 210,78	95,33%
606280	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	
606300	Alimentation	620,05	387,35	-37,53%
606600	Fournitures médicales	15 052,85	14 391,61	-4,39%
606800	Autres achats non stockés	695,89	999,07	43,57%
	Sous total Achats biens	128 412,38	130 600,55	1,70%

On note sur 2023 une faible évolution de ces postes.

¹ Les écarts sont calculés entre les réels 2023 et 2022

Services extérieurs + 5 571,74 € (+ 6,93 %)

CPTE	EHPAD	Réel 2022	Réel 2023	ECARTS
611110	Examens de biologie	11 437,31	11 423,83	-0,12%
611120	Examens de radiologie	458,40	111,12	-75,76%
611180	Autres prestations médicales	65 415,20	67 924,22	3,84%
611200	Prestations médico-sociales	0,00	6 475,00	100,00%
611280	Autres prestations médico-sociales	3 051,52	0,00	-100,00%
	Sous total Sous traitance	80 362,43	85 934,17	6,93%

- Médecins : - 1 459,38 € : non significatif
- Kinésithérapeutes : +8 625,62 €, augmentation importante de 24%. Une réflexion est à engager.
- Orthophonistes : - 4 614,10 €
- Diététicienne (611200 et 611280) : vacations de diététicienne pour un coût de 577€/mois (2023 est la première année pleine)

Services + 610,68 € (+ 24,43 %)

CPTE	EHPAD	Réel 2022	Réel 2023	ECARTS
625100	Voyages et déplacements	573,38	257,48	-55,09%
625600	Missions	15,25	367,80	2311,80%
625700	Réceptions	912,53	1 198,57	31,35%
626100	Frais d'affranchissement	235,70	226,18	-4,04%
626200	Frais de télécommunications	763,07	1 060,58	38,99%
	Sous total Services	2 499,93	3 110,61	24,43%

Sous traitance..... + 7 118,43 € (+ 2,63%)

CPTE	EHPAD	Réel 2022	Réel 2023	ECARTS
628200	Prestation d'alimentation à l'extérieur	268 224,35	276 422,92	3,06%
628300	Prestation de nettoyage à l'extérieur	2 107,45	866,06	-58,90%
628800	Autres	687,00	848,25	23,47%
	Sous total Sous traitance	271 018,80	278 137,23	2,63%

Prestations d'alimentation à l'extérieur..... + 8 198,57 €

- Augmentation liée à l'inflation des denrées alimentaires dès 2022

Prestations de nettoyage à l'extérieur..... - 1 241,39 €

- Appel à une société extérieure pour l'entretien du linge lors de pannes de machines à laver, problématique résolu courant 2023.

→ Analyse des charges de groupe 2

L'augmentation des charges au groupe 2 est de + 191 249,25 € (+9,13%)

CPTE	EHPAD	Réel 2022	Réel 2023	ECARTS
621110	Interim Personnels adm et hôtelier	0,00	5 842,80	
621130	Interim personnels médic et paramed	0,00	3 762,10	
621800	Autres personnels extérieurs	109 602,75	101 648,01	-7,26%
	Sous total Personnel extérieur	109 602,75	111 252,91	1,51%
622600	Honoraires	0,00	108,20	
622800	Divers	1 357,20	0,00	-100,00%
	Sous total Honoraires	1 357,20	108,20	-92,03%
641110	Rému principale (titulaire, stagiaire)	616 076,54	568 435,17	-7,73%
641120	supplément familial de traitement	12 246,25	2 161,15	-82,35%
64114	NBI	0,00	3 968,21	
64115	supplément familial de traitement	0,00	7 138,61	
641182	CTI	0,00	57 024,54	
641183	PRIME GD AGE	0,00	8 554,58	
641188	Autres	124 207,91	138 605,88	11,59%
641310	Rému prin (non titulaire emploi permanents)	650 774,96	664 137,55	2,05%
64138	Autres indemnités	0,00	66 604,26	
641700	Apprentis	3 211,89	17 429,77	442,66%
	Sous total Rémunérations	1 406 517,55	1 534 059,72	9,07%
633100	Versement transport	14 760,49	16 111,21	9,15%
633600	Participation formation	17 813,78	20 136,65	13,04%
645110	Cotisations à l'URSSAF	291 849,42	322 826,09	10,61%
645130	Cotisations aux caisses de retraite	213 489,76	227 205,72	6,42%
645140	Cotisations à l'ASSEDIC	25 808,51	28 876,22	11,89%
645180	Cotisations autres organismes sociaux	189,52	437,95	131,08%
647100	Prestations versées pr compte FNAL	70,67	0,00	-100,00%
647500	Médecine du travail	3 889,40	3 667,00	-5,72%
647840	Œuvres sociales	8 688,45	8 540,08	-1,71%
647880	Autres	160,00	12 225,00	7540,63%
	Sous total Charges sociales	576 720,00	640 025,92	10,98%
	TOTAL GROUPE 2	2 094 197,50	2 285 446,75	9,13%

Personnel extérieur à l'établissement..... + 1 650,16 €

- Intérim : + 9 604,90€ : pas appel à l'intérim en 2022
- Autres personnels extérieurs : mutualisation des services support : - 7 954,74 €, lié à une surfacturation en 2022.

Rémunérations du personnel..... + 127 542,17 €

L'exercice 2023 a supporté un montant de dépenses de personnel en augmentation de 9,07%, par rapport à 2022.

- La principale raison de l'augmentation des dépenses de personnel est liée à la revalorisation des rémunérations, en application des différentes réformes mises en œuvre en 2022 et 2023 (augmentation de l'indice majoré minimum, revalorisation du point d'indice, revalorisation des grilles salariales de catégorie C) pour 73 329,95€

- L'augmentation de 1,2 ETP lié à l'augmentation de la dépendance (validé par un GMP à 737 et un PMP à 215) pour 47 777,38 €
- Une GVT (Glissement, Vieillesse, Technicité) égale à 0.59%
- Des mesures d'attractivité et d'équité avec une augmentation de l'IFSE, la mise en place des titres restaurant et le réajustement de la prime de nuit des ASH.
- 2 situations de suspension d'agents sur l'année 2023 ont pesés sur le budget pour 19 208,87 €

libellé	différence ERRD 2022 / ERRD 2023	Observations
Augmentation indice majoré de 343 à 352 sur 4 mois	6 036,32 €	01/05/2022
IM minimum au 01/01/23 à 353	1 923,30 €	01/01/2023
augmentation du point d'indice sur 6 mois (de 4,68 à 4,85)	30 175,57 €	01/07/2022
augmentation du point d'indice sur 6 mois (de 4,85 à 4,92)	12 345,48 €	01/07/2023
Augmentation indice majoré de 353 à 361 sur 8 mois	16 717,25 €	01/05/2023
attribution de points d'indice supplémentaires pour les plus bas salaires	1 719,42 €	01/07/2023
Prime annuelle / augmentation du SMIC au 01/01/2023	1 307,51 €	01/01/2023
CTI Médecin coordonnateur	3 105,10 €	
Revalorisation état	73 329,95 €	
Avancement échelon et avancement de grade	9 080,51 €	GVT
Augmentation temps complet/ non complet--> lié à la dépendance	47 777,38 €	correspond à 1,2 ETP
Evolution carrière	56 857,89 €	
Augmentation IFSE	6 544,08 €	01/01/2023
Augmentation indemnité de nuit ASH (3 mois)	4 301,10 €	
Titre restaurant	12 065,00 €	
Revalorisation commune / mesure attractivité	22 910,18 €	
Apprentissage	14 217,88 €	
NBI apprentissage	2 663,78 €	
Apprentissage	16 881,66 €	
suspension KLG	8 135,01 €	
suspension MFB	11 073,86 €	
Evenements	19 208,87 €	
TOTAL	189 188,55 €	0,00 €

Apprentis..... + 14 217,88 €

Recrutement depuis la rentrée 2022, de 2 apprentis pour 2 ans (Bac Pro ASSP et BTS SP3S)

Charges sociales..... +63 305,92 €

Ces charges augmentent normalement en fonction de l'augmentation des rémunérations.

Par ailleurs, l'absentéisme a également un impact direct sur les dépenses de personnel. Des tensions fortes sur les recrutements de remplaçants accentuent le problème (difficulté de fidélisation des contractuels de remplacements).

→ Analyse des charges de groupe 3

L'augmentation des charges de groupe 3 est de + 38 462,68 €

Locations.....+ 8 304,62€

CPTE	EHPAD	Réel 2022	Réel 2023	ECARTS
612200	Crédit-bail mobilier	0,00	8 310,96	
613200	Locations immobilières	239 192,40	243 387,24	1,75%
613510	Locations : Informatique	144,00		-100,00%
613530	Locations : matériel de transport	50,00	550,00	1000,00%
613570	Locations : matériel médical	15 298,46	10 596,08	-30,74%
613580	Autres locations mobilières		145,20	
	Sous total Locations	254 684,86	262 989,48	3,26%

614000	Charges locatives et copropriété	10 307,16	10 932,00	6,06%
	Sous total Charges loc. & copro.	10 307,16	10 932,00	6,06%

- Crédit-bail mobilier : + 8 310,96 € : renouvellement d'un tiers des lits médicalisés en locations accession
- Locations matériel médical : - 4 702,38 €, diminution liée à l'arrêt de la location mensuelle des lits médicalisés

Entretien et réparations..... – 2 422,86 €

CPTE	EHPAD	Réel 2022	Réel 2023	ECARTS
615210	Entretien & rép bâtiments publics	7 366,02	4 193,36	-43,07%
615510	Entretien matériel médical	368,00	125,00	-66,03%
615580	Entretien autres matériels	3 822,91	3 378,79	-11,62%
615610	Maintenance informatique	1 601,35	1 384,59	-13,54%
615620	Maintenance matériel médical	486,00	160,00	-67,08%
615680	Maintenance-autres	16 399,73	18 379,41	12,07%
	Sous total Entretien	30 044,01	27 621,15	-8,06%

- Pas d'évolution notable

Assurances..... + 10 178,10€

CPTE	EHPAD	Réel 2022	Réel 2023	ECARTS
616100	Assurance multirisques	4 443,84	4 701,06	5,79%
616300	Assurance transport	1 247,75	1 325,31	6,22%
616810	Assurance maladie, maternité, acc. trav	52 075,47	61 918,79	18,90%
	Sous total Assurances	57 767,06	67 945,16	17,62%

- Uniquement lié à l'augmentation des assurances , notamment l'assurance statutaire.

Divers.....+ 5 913,19 €

CPTE	EHPAD	Réel 2022	Réel 2023	ECARTS
617000	Etudes et recherches		6 570,00	
618200	Documentation générale et technique	310,00	306,30	-1,19%
618400	Concours divers - cotisations	2 953,00	4 758,67	61,15%
623000	Publicité publications relations publ	24,93		-100,00%
635120	Taxes foncières	9 807,00	2 600,00	-73,49%
635130	Autres impôts locaux	11 793,60	14 107,20	19,62%
637000	Autres impôts & taxes	390,24	407,92	4,53%
651200	Redevance licences	3 346,44	5 764,32	72,25%
654100	Créances admises non-valeur	0,00	23,56	
658800	Autres charges diverses	1,57	2,00	27,39%
	Sous total Autres	28 626,78	34 539,97	20,66%

- Etudes et recherches : + 6 570 € : Accompagnement gestion financière dans le cadre du CPOM
- Concours divers- cotisations : +1 805,67 € : Formation spécifique (incendie, maitre d'apprentissage, PSC1, CST)
- Taxes foncières : facture non arrivée, montant réel :9 938€
- Redevances licences : + 2417,88€ (logiciel soins, planning, biologie + Microsoft)

Dotations aux amortissements + 15 864,79 €

CPTE	EHPAD	Réel 2022	Réel 2023	ECARTS
681110	Immobilisations incorpo	8 122,76	17 908,23	120,47%
681120	Immob corporelles	45 290,24	51 552,44	13,83%
681740	Dotation aux provisions créances	182,88	0,00	-100,00%

- Augmentations liées aux acquisitions de 2022

Analyse des produits

Compte	Libellés	ERRD 2021	ERRD 2022	Evolution 21/22	ERRD 2023	Evolution 21/22
Groupe 1	Produits de la tarification	2 760 725,71	2 744 486,10	- 0,59 %	2 905 197,25	+5,85 %
Groupe 2	Autres produits relatifs à l'exploitation	187 615,63	232 311,55	+23,82 %	212 458,52	- 8,55 %
Groupe 3	Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	21 309,87	35 523,48	+ 66,70%	17 785,55	-50 %
TOTAL GENERAL		2 969 651,21	3 012 321,13	+ 1,44%	3 135 441,32	+4,08 %

→ Analyse des produits de groupe 1 : +160 711,15 € + 5,86%)

CPTE	EHPAD	Réel 2022	Réel 2023	ECARTS	
7351110	Forfait soins (Héb. Permanent	843 059,80	925 787,00	9,81%	82 727,20
7351123	Forfait soins (PASA)	59 764,48	60 652,44	1,49%	887,96
7351128	Autres financements complémentaires	265 761,68	241 509,54	-9,13%	-24 252,14
	7351 EHPAD - Financement ARS	1 168 585,96	1 227 948,98	5,08%	59 363,02
735211	Hébergement permanent des résidents	21 261,49	16 647,13	-21,70%	-4 614,36
7352121	CD dépendance Eq tarifaire	229 141,57	281 681,95	22,93%	52 540,38
7352122	CD dépendance (APA)	2 451,41	18 011,27	634,73%	15 559,86
	7352 EHPAD - Financement CD	252 854,47	316 340,35	25,11%	63 485,88
735311	Usager Tarifs journaliers socle prestations	1 182 111,02	1 218 132,14	3,05%	36 021,12
73532	Usager part dépendance	136 134,65	133 873,78	-1,66%	-2 260,87
	7353 EHPAD - Financement Usager	1 318 245,67	1 352 005,92	2,56%	33 760,25
735810	Produits à la charge de la CAF (APL)	4 800,00	8 601,00	79,19%	3 801,00
735880	Produits à la charge de la CAF (MSA)	0,00	301,00		301,00
	7353 EHPAD - Financement Autres	4 800,00	8 902,00	85,46%	4 102,00
	TOTAL GROUPE 1	2 744 486,10	2 905 197,25	5,86%	160 711,15

Les produits de la tarification et assimilés découlent de l'activité enregistrée au sein de l'EHPAD.

	2020	2021	2022	2023
Capacité en lits	56	56	56	56
Nombre de journée/an	366	365	365	365
Nombre de journée maximum/an	20 440	20 440	20 440	20440
Journées prévisionnelles retenues au budget Hébergement	19 750	20 081	20 184	20 184
Journée réalisées Hébergement	20 224	19 588	19 897	20 034
Taux d'occupation réel Hébergement	98,94%	95,83%	97,34%	98,01%
Journées d'absence pour hospitalisation	209	88	78	123
Journées d'absence convenances personnelles	23	39	17	27
Total journée d'absence	232	127	95	150
Journées prévisionnelles retenues au budget Dépendance	19 400	19 600	19 900	19 900
Journée réalisées Dépendance	19 992	19 461	19 802	19 884
Taux d'occupation réel Dépendance	97,80%	95,21%	96,96%	97,28%

On constate une optimisation de l'occupation par rapport aux années précédentes impactées par le COVID.

Nombre de journées réalisées en hébergement :

En hébergement permanent, l'activité globale 2023 de l'établissement a été de 20 034 journées facturées en hébergement permanent, correspondant à un taux d'occupation de 98,01 %. Ces taux d'occupation sont supérieurs à 2022.

L'activité n'est pas encore pleinement satisfaisante, liée notamment à la problématique de couples.

Une faible évolution du tarif hébergement à 2,56% ne nous permettra pas de supporter l'inflation.

Nombre de journées réalisées en dépendance :

Le nombre de journées réalisées en dépendance comprend le nombre de journées hébergement duquel sont déduites les absences pour hospitalisation (123 Jours) et convenances personnelles (27 jours). Dans ces situations, le ticket modérateur n'est pas facturé dès le premier jour d'absence.

Au total, le nombre de journées non facturées en dépendance est de 150 jours.

Le tarif moyen hébergement de l'établissement s'élevait en 2023 à 60,72€/jour.

En section soins :

Le détail de la dotation soins alloués en 2023 est le suivant :

- Dotation de base : 1 133 024,55 €

Cette dotation a été augmentée des montants suivants en cours d'année :

- Actualisation HP + PASA+FICOMP : 24 221,43 €
- Financements complémentaires : 20 058,16 €
- Crédits non reconductibles pour des dépenses de personnel non pérennes : 20 423,68 €
- Crédits non reconductibles/ ESMS en difficulté : 30 222,00€

Soit : + 94 925,27 €

Total dotation soins versée en 2021 : 1 227 304,14 €

→ **Les produits de groupe 2 = autres produits relatifs à l'exploitation.....- 19 853,03 € (- 8,55 %)**

706000	Prestations de services	77 271,09	75 155,86	-2,74%	-2 115,23
708500	Prestations usagers accomp	18 251,37	2 694,02	-85,24%	-15 557,35
708800	Autres produits activités annexes	7 724,18	1 170,41	-84,85%	-6 553,77
	70 EHPAD - Produits	103 246,64	79 020,29	-23,46%	-24 226,35
722	immo corporelles	9 977,63	11 745,15	17,71%	1 767,52
744	FCTVA	436,00	1 458,03	234,41%	1 022,03
	sous total production / subvention	10 413,63	13 203,18	26,79%	2 789,55
754800	Autres remboursements de frais	32 519,36	48 252,15	48,38%	15 732,79
758800	Autres produits divers courants	1,40	276,87	19676,43%	275,47
641900	Rembst rémunérations (Réguls)	79 250,01	69 505,20	-12,30%	-9 744,81
645900	Rembst charges de sécu soc	6 880,51	2 200,83	-68,01%	-4 679,68
	Sous total Rembst rémunérations	118 651,28	120 235,05	1,33%	1 583,77
	TOTAL GROUPE 2	232 311,55	212 458,52	-8,55%	-19 853,03

- Prestations usagers accomp. 7085 : correspond à l'entretien du linge personnel des résidents, qui n'est plus facturé.
- Autres produits activités annexes 7088 : diminution liée uniquement au remboursement par le bailleur social de frais de personnel, lors de la rénovation de l'unique ascenseur de l'EHPAD en 2022.
- 7548 : autres remboursements de frais : augmentation liée à la facturation des locaux de l'EHPAD au CCAS (un agrandissement du CCAS n'était pas remboursé jusqu'à présent).
- Remboursements sur rémunérations : diminution lié à l'absentéisme moindre

→ **Les produits de groupe 3 = produits financiers, exceptionnels et non encaissables + 14 213.61 € (+ 66,7%)**

771800	Autres	510,00	13 601,16	2566,89%	13 091,16
773000	Mandats annulés	29 716,52	461,43	-98,45%	-29 255,09
777000	Quote-part des subv d'investis,	0,00	1 426,00		1 426,00
781742	Reprises sur provision R&C	5 296,96	2 296,96	-56,64%	-3 000,00
	TOTAL GROUPE 3	35 523,48	17 785,55	-49,93%	-17 737,93

- Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations pour 2 296,90 €, concerne le groupe électrogène.
- Des avoirs de notre assurance statutaire pour un montant de 29 610,91 € sur les années 2018,2019 et 2020 avaient été perçu en 2022
- Autres : lié au remboursement d'un cumul d'emploi

2. Détermination et affectation du résultat en section d'exploitation

Cadre budgétaire général

Le total des charges de l'exercice s'élève à : 3 256 922,28 €

Le total des produits de l'exercice s'élève à : 3 135 441,32 €

Le résultat de l'exercice est déficitaire, il s'élève à : - 121 480,96 €

Répartition du résultat par section tarifaire

	Hébergement	Dépendance	Soins	Total
Total mandats émis	1 583 668,45€	559 178,94 €	1 114 074,89 €	3 256 922,28 €
Total titres émis	1 484 635,85 €	517 150,38 €	1 133 655,09 €	3 012 321,13 €
Résultat de l'exercice Excédent/Déficit	- 99 032,60 €	- 42 028,56 €	19 580,20 €	-121 480,96 €

Affectation des résultats

Le compte administratif 2022 établi par l'ordonnateur présente un résultat conforme au compte de gestion établi par le comptable, Monsieur le trésorier du centre des finances publiques de Vannes Ménimur.

Il est proposé d'affecter de la manière suivante :

- **Sur la section Hébergement : déficit de fonctionnement de 99 032,60 €**
 - o Reprise sur la réserve de compensation des déficits au compte 10686 de 99 032,60 €
- **Sur la section Dépendance/Soins : déficit de fonctionnement de 22 448,36 €**
 - o Reprise sur la réserve de compensation au compte 10686 pour un montant de 22 448,36 €

Bilan financier – de la section d'investissement à la détermination de la CAF

1. Les opérations réalisées en investissement

Liste des biens acquis par autofinancement au cours de l'exercice 2023

Il a été acquis au cours de l'exercice 2023, les matériels, mobiliers, agencements et aménagements divers suivants :

Cpte	Intitulé	Montant	Durée	Annuité	H	D	S
205	Logiciel de maintenance	3 498,24	5	700,00	3 498,24		
	TOTAL 205	3 498,24		700,00	3 498,24		
2135	Travaux en régie	11 745,15	8	1 468,00	11 745,15		
	TOTAL 2135	11 745,15		1 468,00	11 745,15		
2153	Récepteurs appels malade	667,00	3	222,00		667,00	
2153	Reprogrammation SSI	1 241,62	3	414,00	1 241,62		
	TOTAL 2153	1 908,62		636,00	1 241,62	667,00	
2154	Cylindres	444,67	5	89,00	444,67		
2154	Chariot IDE	1 361,19	5	272,00			1 361,19
2154	Prothèse auditive	148,52	2	74,00	148,52		
2154	Centrale vapeur	119,00	2	60,00	119,00		
2154	Fer table de repassage	611,58	8	76,00	611,58		
2154	Coussin talonnière	424,60	2	212,00			424,60
	TOTAL 2154	3 109,56		783,00	1 323,77		1 785,79
2181	Plomberie fontaine à eau	1 440,00	5	288,00	1 440,00		
	TOTAL 2181	1 440,00		288,00	1 440,00		
2183	Système audio	502,09	3	167,00	502,09		
2183	Fauteuil de bureau (2)	893,32	8	112,00	893,32		
2183	Téléphone DECT	1 017,60	3	339,00	1 017,60		
	TOTAL 2183	2 413,01		618,00	2 413,01		
2184	Matelas visco	885,00	3	295,00		885,00	
2184	Armoire réfrigérée	1 818,76	8	227,00	1 818,76		
	TOTAL 2184	2 703,76		522,00	1 818,76	885,00	
TOTAUX		26 818,34		5 015,00	23 480,55	1 552,00	1 785,79

Un montant d'investissement de 26 818,34 € a été réalisé en 2023, générant un montant d'amortissement de 5 015 €. Les montants d'investissements sont répartis entre les sections hébergement, dépendance et soins, en fonction de la nature des dépenses réalisées.

2. Détermination de la capacité d'autofinancement au 31/12/2023

Tableau des passages des résultats à la CAF

		Comptes	Réalisations
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT ou DEFICIT) (1)			- 121 480,96 €
+ Flux internes (charges)			69 460,67 €
FRI	+ Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	c/675	- €
	+ Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	c/6811	69 460,67 €
	+ Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations et dotations aux amortissements dérogatoires	c/68742, c/68725	- €
	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/6812, c/6816, c/6871, c/68746, c/68748	- €
	+ Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/68921	- €
FRE	+ Dotations aux provisions d'exploitation	c/6815	- €
	+ Dotations aux provisions de couverture du BFR	c/68741	- €
	+ Dotations aux dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/6817	- €
	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	c/686, c/6876	- €
	+ Reports en fonds dédiés (ESSMS privés) sauf c/68921	c/689 (hors c/68921)	- €
- Flux internes (produits)			3 722,96 €
FRI	- Produits des cessions d'éléments d'actif	c/775	- €
	- Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	c/777	1 426,00 €
	- Reprises sur provisions pour renouvellement des immobilisations et reprises sur amortissements dérogatoires	c/78742, c/78725	2 296,96 €
	- Autres reprises sur amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/7811, c/7816, c/78746, c/78748	- €
	- Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (ESSMS privés)	c/7781	- €
	- Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/78921	- €
FRE	- Reprises sur provisions d'exploitation	c/7815	- €
	- Reprises sur provisions de couverture du BFR	c/78741	- €
	- Reprises sur dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/7817	- €
	- Autres reprises sur dépréciations et provisions	c/786, c/7876	- €
	- Utilisations de fonds reportés et de fonds dédiés (ESSMS privés) sauf c/78921	c/789 (hors c/78921)	- €
CAPACITE OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (CAF ou IAF)			- 55 743,25 €
<i>Dont montant affectant le FRI</i>			65 737,71 €
<i>Dont montant affectant le FRE</i>			- 121 480,96 €

La marge brute

Elle ne prend en compte que les produits et charges liés à l'exploitation (hors dotations aux amortissements et hors éléments exceptionnels)

Ratios	Réalisé Exercice 2021	Réalisé Exercice 2022	Réalisé Exercice 2023
Marge brute d'exploitation	40 021,50 €	18 876,74 €	-69 805,84 €
Produits courants d'exploitation (comptes 70 à 75 - c/709 et c/713)	2 892 164,64 €	2 890 667,13 €	3 045 949,74 €
Taux de marge brute	1,38%	0,65%	-2,29%

La marge brute diminue passant de 0,65% à - 2,29% des produits courants d'exploitation, en lien avec le déficit. Ce taux insuffisant témoigne de l'incapacité de l'établissement à couvrir ses investissements actuels et futurs, et leur financement.

Appréciation globale des grands équilibres financiers

Les grands équilibres sont respectés : le FRNG couvre largement le BFR et dégage une trésorerie positive à 64 jours d'exploitation.

1. Le fonds de roulement d'investissement (FRI)

Le taux de vétusté à plus de 50% nous a amené à mettre en place un plan de renouvellement et d'entretien, et notamment en ce qui concerne le mobilier, le matériel et outillage et les aménagements.

Le FRI est positif et en augmentation à 215 765,95€ :

- Le FCTVA est régulièrement abondé
- La réserve d'investissement est constituée à hauteur de 245 365,57 €
- L'établissement a perçu une subvention d'investissement à hauteur de 1 426,66 € pour acquérir un logiciel de RH et finances.
- Les cautions sont demandées à l'entrée des résidents. Elles sont en augmentation et représentent 756€/résident en moyenne.
- Les actifs immobilisés bruts sont financés par des ressources stables de long terme.

L'établissement n'a pas eu recours à l'emprunt.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
2013 Frais d'évaluation	0,00	0,00	5 760,00	5 760,00	5 760,00	5 760,00
28013 Amortissements cumulés	0,00	0,00	0,00	1 152,00	2 304,00	3 456,00
Taux de vétusté	0%	0%	0%	20%	40%	60%
205 Concessions, logiciels	20 998,49	25 632,15	25 774,43	33 384,84	61 788,81	56 551,71
2805 Amortissements cumulés	16 861,40	20 169,69	20 169,69	12 360,54	19 331,30	27 352,19
Taux de vétusté	80%	79%	78%	37%	31%	48%
Taux de vétusté immos incorporelles	80%	79%	64%	35%	32%	49%
213 CONSTRUCTIONS						
2131 Constructions	0,00	0,00	260,00	260,00	260,00	260,00
28131 Amortissements cumulés	0,00	0,00	0,00	52,00	104,00	156,00
Taux de vétusté	0%	0%	0%	20%	40%	60%
2135 Installations générales	0,00	16 035,89	39 165,26	49 866,15	59 843,78	71 588,93
28135 Amortissements cumulés	0,00	0,00	0,00	6 899,98	13 133,47	20 613,27
Taux de vétusté	0%	0%	0%	14%	22%	29%
Taux de vétusté constructions	0%	0%	0%	14%	22%	29%
215 MATERIELS ET OUTILLAGE						
2153 Installations à caractère spécifique	78 538,34	102 142,23	134 258,73	94 871,99	99 686,75	101 595,37
28153 Amortissements cumulés	55 167,13	60 803,08	52 978,71	28 540,67	36 566,22	45 457,78
Taux de vétusté	70%	60%	39%	30%	37%	45%
2154 Matériel et outillage	161 260,86	166 151,42	156 590,81	107 165,06	123 540,73	125 813,09
28154 Amortissements cumulés	143 846,00	151 356,09	132 276,28	83 611,88	89 816,53	97 870,99
Taux de vétusté	89%	91%	84%	78%	73%	78%
Taux de vétusté Matériels et outillages	83%	79%	64%	56%	57%	63%
218 DIVERS						
2181 Aménagements divers	167 519,57	173 619,93	176 360,66	176 534,79	178 780,99	176 726,28
28181 Amortissements cumulés	90 600,49	99 255,74	96 228,03	107 558,72	115 669,23	120 372,48
Taux de vétusté	54%	57%	55%	61%	65%	68%
2182 Matériel de transport	10 920,50	10 920,50	10 920,50	10 920,50	10 920,50	10 920,50
28182 Amortissements cumulés	7 800,35	9 360,42	9 360,42	10 920,50	10 920,50	10 920,50
Taux de vétusté	71%	86%	86%	100%	100%	100%
2183 Matériel de bureau et informatique	43 195,66	53 041,01	72 743,38	47 961,43	53 112,50	54 632,19
28183 Amortissements cumulés	38 023,66	43 195,66	42 116,22	14 459,54	25 252,94	37 190,61
Taux de vétusté	88%	81%	58%	30%	48%	68%
2184 Mobilier	61 319,91	64 609,07	69 547,31	69 974,83	75 072,15	78 669,23
28184 Amortissements cumulés	47 389,83	49 211,47	49 211,47	54 164,90	56 959,69	60 002,16
Taux de vétusté	77%	76%	71%	77%	76%	76%
2188 Autres immobilisations corporelles	14 937,13	30 885,67	31 497,88	29 600,56	29 600,56	29 600,56
28188 Amortissements cumulés	2 177,73	3 648,73	3 648,73	8 057,03	11 132,88	14 192,20
Taux de vétusté	15%	12%	12%	27%	38%	48%
Taux de vétusté Divers	62%	61%	56%	58%	63%	69%
TAUX VETUSTE GLOBAL	72%	69%	59%	57%	61%	67%

2. Le fonds de roulement d'exploitation (FRE)

L'établissement présente un FRE excédentaire de 515 952,98 €, stable par rapport à 2022. Celui-ci sera directement impacté par le résultat déficitaire 2023.

Les reports à nouveaux excédentaires et la réserve de compensation des déficits se répartissent ainsi :

COMPTE	Total	Dépendance et soins	Hébergement
10686 Réserve de compensation des déficits	+ 388 865,57	+ 74 133,21	+ 314 732,36
110-119 Reports à nouveaux	+ 14 156,75		+ 14 156,75
120 Résultat 2023	-121 480,96	-22 448,36	-99 032,60

La réserve de compensation des déficits représente 12,66 % des charges totales. $(388\,865,57 / 3\,256\,922,99 * 100 = 11,9\%)$

Il est habituellement admis que la réserve de compensation des déficits couvre entre 3 et 5 % des charges.

Le FRE est constitué en partie également par une réserve de couverture du BFR à hauteur de 112 512,22 €. Au regard du BFR actuel (cf. point suivant) cette réserve reste utile.

Il est proposé d'affecter de la manière suivante :

- Sur la section Hébergement : déficit de fonctionnement de – 99 032,60 €
➔ Reprise sur la réserve de compensation au compte 1068631 pour un montant de – 99 032,60 €
- Sur la section Hébergement: Reports à nouveaux de 14 156,75 €
➔ Affectation en réserve de compensation des déficits au compte 1068631 pour un montant de 14 156,75 €
- Sur la section Dépendance/Soins (désormais fusionnées) : déficit de fonctionnement de – 22 448,36 €
➔ Reprise sur la réserve de compensation au compte 1068632 pour un montant de – 22 448,36 €

Le taux de CAF est négatif à -1,82%, la CAF est insuffisante pour reconstituer correctement la trésorerie.

3. Le besoin en fonds de roulement (BFR)

L'établissement présente un besoin en fonds de roulement à 61 953,57 €, la mise en place du terme à échoir a fait diminuer les créances usagers.

La rotation des dettes fournisseurs s'élèvent à 20 jours et revient à la normale par rapport à 2022. Il est en effet essentiel de tenir une comptabilité d'engagement, c'est-à-dire d'enregistrer les charges d'un exercice dans le compte de résultat correspondant, sans tenir compte du paiement. Au-delà du principe comptable, cela permet de mener une analyse plus fiable du compte de résultat, les charges d'une année sur l'autre étant comptabilisées dans le même périmètre.

4. Conclusion

La situation de l'établissement se dégrade :

- La trésorerie reste correcte à 64 jours d'exploitation.
- La CAF est insuffisante pour assurer la pérennité de l'établissement
- Les mesures de revalorisations salariales au groupe 2 ont fortement impactées le résultat
- L'inflation se ressent sur le groupe 1 et 3 malgré les mesures mises en place.

560009565	V – ARRETE ET SIGNATURES	CA	2023
Code FINESS	ARRETE ET SIGNATURES	311	ESMS

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation : 28/03/2023

Présenté par le président du CCAS (1),
A Arradon, le 04/04/2023

PREFECTURE DU MORBIHAN
REÇU LE

09 AVR. 2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Arradon, le 04/04/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BARRET Pascal		
CHAIZE Catherine		
CLOEREC Claudine	Pouvoir donné à Marie-Cécile PERROT	
COULON Henri		
DEBLOND Nathalie		
DREAN Marie-Madeleine		
FOREST Danièle	Pouvoir donné à Catherine CHAIZE	
HEMAR Etienne		
JARLEGAN Armel	Pouvoir donné à Laurette JEGOU	
JEGOU Laurette		
LE ROUX Annie		
LEMERCIER Annie		
MOURIER Dominique		
PERROT Marie-Cécile		
TOUREAU Elisabeth		
TOURVIEILLE Patrick		
WEILL Marina		

Certifié exécutoire par le président du CCAS (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/04/2023, et de la publication le 05/04/2023

REÇU LE

A Arradon, le 05/04/2023

09 AVR. 2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif